

CAHIER **B**

SUR LES LIEUX DE L'HISTOIRE

par Monique DUVAL

Le parc Durocher

Témoin d'un quartier jadis animé

« On ne se détache pas du quartier qui nous a vus naître... En ce qui me concerne, bien que n'habitant plus à Saint-Sauveur, j'y reviens souvent. Je suis né ici, tout près du parc Durocher, rue Dollard, j'y ai passé mon enfance et ma jeunesse, j'ai connu le marché Saint-Pierre débordant d'activité, à l'époque. J'ai été un membre actif de l'Oeuvre de jeunesse de Saint-Sauveur; je me rappelle, avec grand plaisir, ces bonnes années... »

En nous racontant cela, M. Henri Fortin, sans trop s'en apercevoir, raconte un peu la vie d'autan de ce quartier transformé, croit-il, comme bien d'autres, par la venue de la télévision.

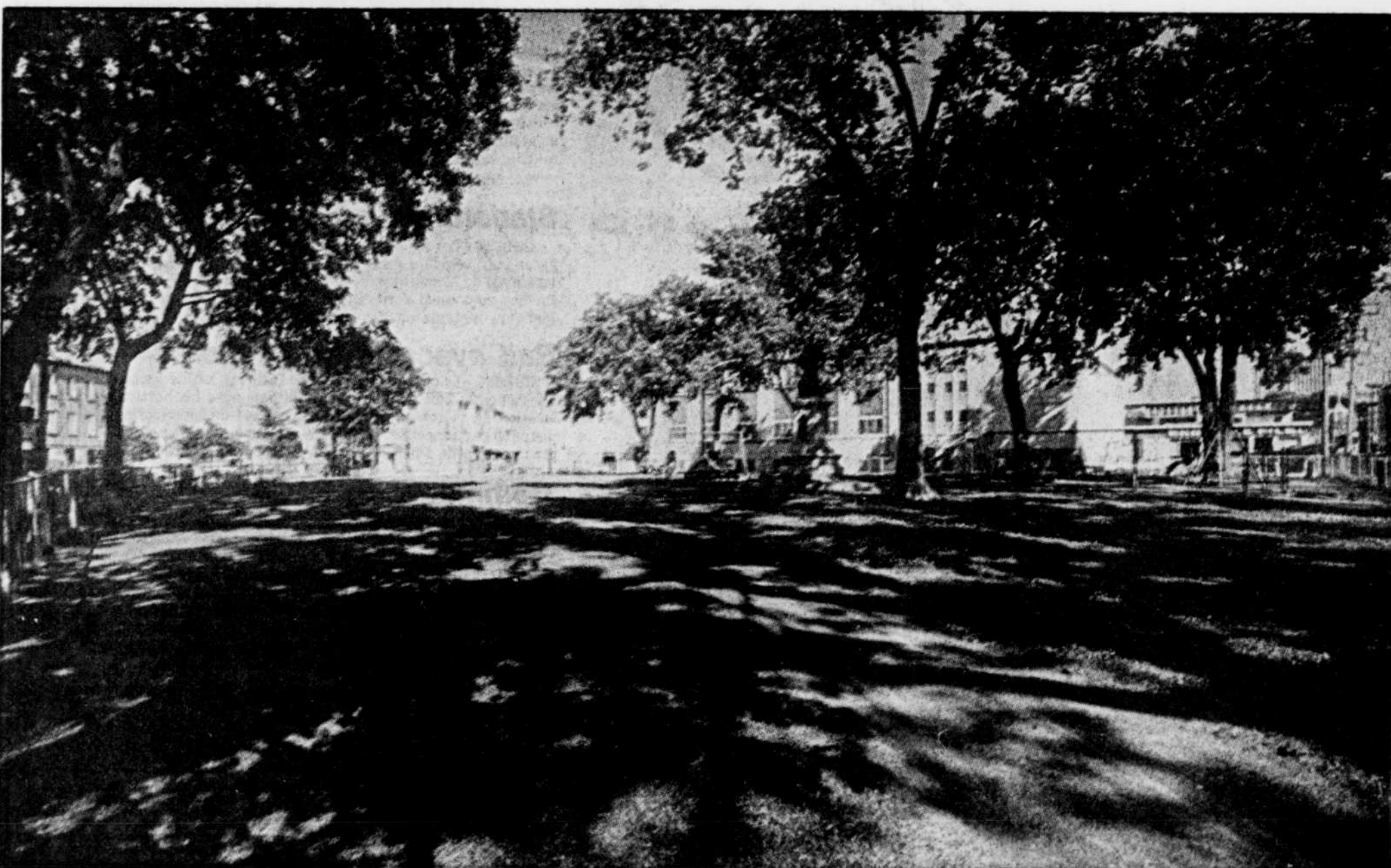
« Quand j'étais enfant, je me souviens (il a aujourd'hui 62 ans), du marché Saint-Pierre (particulièrement pendant la semaine sainte), qui était de toute beauté avec ses fleurs, ses chevaux empanachés, ses gens heureux venant de partout... Je me souviens aussi de la politique, des beaux discours de Maurice Duplessis, de la popularité de Pierre Bertrand, de Wilfrid Hamel, de Francis Boudreau, d'Édouard Morency, quincaillier, père du conseiller Jean-Paul Morency, de mon père, Achille Fortin, ces ardents libéraux... »

Tout comme moi, M. Fortin s'étonne de constater que, dans un quartier peu gâté du côté espaces verts et par une magnifique journée de juillet, il n'y ait à peu près personne dans ce parc, même pas un



Le Soleil, Yvon Mongrain

Rien ne fait plus plaisir à M. Henri Fortin que de venir de temps en temps au coin de son enfance et de sa jeunesse, là où il a encore de « vieux » amis avec qui il fait bon parler d'autrefois, dans ce quartier éternellement demeuré « son » quartier. M. Fortin travaille à l'hôtel de ville, au service du département de l'urbanisme.



Le quartier Saint-Sauveur n'est pas le plus gâté de la ville en espaces verts. Il est étonnant que le petit parc Durocher soit si peu fréquenté en ces belles journées de juillet. Au centre, le monument élevé à la mémoire du fondateur et premier curé de la paroisse le père Flavien Durocher, o.m.i.

Le Soleil, Yvon Mongrain

enfant où, pourtant, des jeux les invitent. « C'est vrai, c'est étonnant et ça, c'est bien changé. Dans mon temps, l'hiver avec sa patinoire, l'été avec ses concerts de fanfare du mercredi soir, dirigés par le frère de Raoul Jobin, tout ce monde faisant, le vendredi soir, son marché avec des provisions pour toute la semaine au fort montant de...\$0.75 ou \$1... ah! ce sont de beaux souvenirs... »

Il y avait le marché Saint-Pierre. Il y avait aussi la salle Saint-Pierre, sorte de centre social où se rencontraient les membres de l'Oeuvre de la jeunesse, groupements politiques, etc. Un incendie la détruisit en 1944. M. Fortin et d'autres bénévoles, sous la gouverne des pères Oblats, entreprirent une souscription qui se solda par la construction de l'actuel centre Durocher.

Durocher : voilà un nom fort à l'honneur ici. Une rue avoisinante, ce centre, le parc portent ce nom. Partout, malheureusement, on a omis d'inscrire le prénom. Flavien Durocher fut le père oblat fondateur et premier curé de la paroisse Saint-Sauveur.

Né en 1800, Flavien Durocher, ordonné prêtre en 1823, fut missionnaire à Oka de 1830 à 1841 et, ensuite, sur la Côte-Nord, de 1843 à 1853. En 1846, il était entré dans la communauté des Oblats de Marie-Immaculée et nommé desservant de la chapelle du village Saint-Sauveur en 1853 avant de devenir le fondateur et le premier curé de la nouvelle paroisse, en 1867. Le père Durocher mourut, à Québec, le 6 décembre 1876.

En 1912, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, sous la présidence du Dr Joseph Gosselin, inaugura ce monument en présence du cardinal Nazaire Bégin, du premier ministre Sir Lomer Gouin, du maire Napoléon Drouin, de plusieurs notables et d'une foule de 12,000 personnes. Quelques années auparavant, soit en 1891, la ville avait changé le nom de la rue Albert en celui de Durocher (Le quartier Saint-Sauveur de Québec; jalons historiques; Gabriel Bernier o.m.i.; 1978).

Le monument Flavien-Durocher, en bronze, comporte l'inscription suivante sur l'une de ses faces : au révérend père Flavien Durocher, o.m.i., fondateur et premier curé de la paroisse Saint-Sauveur, 1867. Prêtre zélé, religieux parfait, il fut le pasteur charitable.

Sur la partie arrière du piédestal, apparaît la biographie du personnage à laquelle on a ajouté cette phrase : « La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur célébrant son jubilé d'or. »

VENTE FIN DE SAISON

LA SEULE VENTE DE L'ANNÉE

20% à 40%

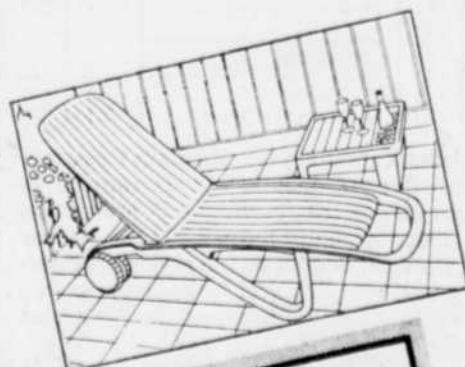
de réduction
sur inventaire seulement.

ALLIBERT TRICONFORT

Stamp ETC.

CHOIX, QUALITÉ
Venez tôt pour un
meilleur choix.

PRIX
RÉDUITS!



747, Trans-Canada, Saint-David
Cité de Lévis, Québec
833-3614

6
MOIS
SANS
INTÉRÊT
1er versement
en janvier 1988

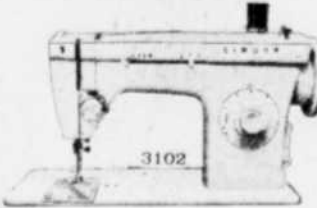
RAISON DE PLUS... DE CHOISIR UNE SINGER

Vous cherchez une machine à coudre à point

ZIG-ZAG?

Voyez la "Fashion Mate"

Et notre joli
meuble...
Quelle
magnifique
façon de
réhausser votre
salle de couture.
Modèle 309
illustré.



au bas
prix de **349\$**
meuble
inclus

La "Fashion Mate" présente plusieurs
caractéristiques : elle effectue les points droits
et en zig-zag, offre trois positions d'aiguille
qui permettent de surjeter, repasser, de coudre
les boutons et les microgrammes, de faire les
boutonnures et plus encore.
Chaque une de nos machines à coudre Singer est
le résultat de 135 années d'expériences. Venez
le constater vous-même.

MAIL CENTRE-VILLE
QUÉBEC
522-8128

PLACE FLEUR DE LYS
QUÉBEC
529-9551

PLACE LAURIER
SAINTE-FOY
(2e étage, près de Sears)
651-4021

PLACE LEBOURGNEUF
QUÉBEC
623-0713

CARREFOUR
CHARLESBOURG
626-9333

PLACE DONEUIL
DONNACONA
285-2552

LES RÉSIDENCES CÔTE-JOLIE



À CHARLESBOURG
Une agréable façon de vivre dans
un environnement de prestige

MAISONS DE VILLE
● Avec ou sans garage
● Mur coupe-foi et
insonorisation aux
normes élevées
● Torsion armée
● Entrée d'auto asphaltée
● Regroupement des services
optionnels

Une autre réalisation de
[Logo] [Logo] [Logo]
Renseignements : 623-0112
MAISON MODÈLE

en 452 rue Barrade (direction boulevard Laurier) nord, entre Alouette, boulevard
au centre de 120 à 125, largeur de 120 à 125, distance de 120 à 125

LARD SALÉ
ENTRELARDÉ
2.93\$/lb

BOEUF BOURGUIGNON
EN CUBE OU MORCEAU
7.66\$/lb

CRETONS FRANÇAIS
EN MOULE D'ENVIRON 10-OZ
3.93\$/lb

TÊTE FROMAGÉE
EN MOULE D'ENVIRON 10-OZ
3.19\$/lb

LA BOUCHÈRIE
W.E. BÉGIN INC.
500, ST-JEAN — 524-5271
520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE
AVEC PARKING — 529-1331

L'ACTUALITÉ LOCALE



Baptême de l'air d'un fauconneau

Après plus de 24 heures d'hésitation, l'un des trois faucons pèlerins libérés, mardi matin, par le Service canadien de la faune, s'est enfin envolé, hier, vers 11h45. Sous le regard attentif d'un grand nombre de curieux, le fauconneau est allé se poser dans un premier temps sur la coupole de la chapelle du Séminaire de Québec, puis sur un arbre des Jardins de l'hôtel de ville. Les deux autres compagnons de ce « valeureux aventurier » sauront-ils aller le rejoindre bientôt?

Le Soleil, Roland Marcoux

Baie-Saint-Paul

Nouveau chef de police nommé sans l'accord de la mairesse

♦ BAIE-SAINT-PAUL - Le dossier de l'abolition du service de police de Baie-Saint-Paul fait moins de bruit depuis quelque temps, parce qu'il est devenu moins spectaculaire. Néanmoins, les élus continuent de se livrer une guerre sans merci sur ce sujet qui demeure toujours controversé.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

Les policiers peuvent disposer d'une nouvelle autopatrouille depuis la fin du mois de décembre dernier. Le chef, M. Jean-Paul Lavoie, est décédé au printemps, des suites d'une longue maladie. L'agent Roberto Dufour a accepté un poste à la Sûreté du Québec sur la Côte-Nord. Il ne reste donc que l'agent Gilles Garant.

M. Garant a prêté serment, la semaine dernière, comme nouveau chef de la sûreté municipale. L'événement relevait pratiquement de la technicité, mais il a néanmoins

suscité passablement de rebondissements au sein du conseil municipal. La mairesse, Mme Jacynthe B. Simard, demeure sur ses positions, soutenant qu'elle a été élue pour procéder à l'abolition du corps de police. Les conseillers, qui forment l'Opposition et qui détiennent la majorité, croient le contraire.

Mme Simard a désavoué la résolution confirmant la nomination de M. Garant à titre de chef de police. Elle a, de plus, fait émettre une mise en demeure à l'endroit des autres membres du conseil parce qu'elle n'a pas été assignée à siéger sur le comité de négociations des nouvelles conditions de travail de M. Garant, une prérogative qu'elle estime lui revenir de droit par son titre de mairesse.

La semaine dernière, elle a refusé de procéder à la prestation de serment de M. Garant, parce qu'elle juge que la résolution de son embauche est entachée de vices de procédure et que, par conséquent, elle est non valable.

Le nouveau chef a été assermenté par le maire suppléant, M. Michel Gagnon. Mme Simard proteste en disant qu'elle était à Baie-Saint-Paul ce jour-là et que le maire suppléant n'avait pas à agir en sa présence. De l'autre côté, après des consultations avec les avocats de la ville, on indique qu'on

a procédé quand même parce que la mairesse était empêchée de remplir les devoirs de sa tâche, en raison d'un conflit idéologique.

Mme Simard attend l'avis de ses avocats avant de décider si elle donnera suite à sa mise en demeure ou si elle contestera la nomination du nouveau chef.

Les agents de Clermont hantés par le spectre de Baie-Saint-Paul

♦ CLERMONT - Les deux membres de la sûreté municipale de Clermont sont inquiets. Le conseil municipal a dernièrement demandé à ce que les enquêtes criminelles soient confiées à la Sûreté du Québec et les policiers évoquent le spectre de ce qui s'est produit à Baie-Saint-Paul pour qualifier la situation.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

« Le conseil veut nous enlever lentement nos pouvoirs. Nous, on veut que la population sache ce qui se passe. On ne veut pas que ça dégénère comme à Baie-Saint-Paul », raconte le chef, M. Yvon Duval, en laissant voir qu'il n'a pas digéré l'initiative du conseil municipal.

Le maire, M. Mathias Dufour, rappelle que le dossier remonte à 1981 quand le conseil de l'époque a demandé la permission de se départir de son corps de police. Selon lui, il n'est pas question d'user de moyens de pressions excessifs envers les policiers. Il souligne qu'il n'y a que deux policiers au sein du service et qu'on ne peut penser à un service complet. « Nous voulons leur retirer les enquêtes criminelles pour qu'ils aient plus de temps à consacrer à l'observation des règlements municipaux et du code de la route », explique-t-il.

M. Dufour affirme qu'il n'est

pas question de retirer l'autopatrouille de la circulation : « Que le chef ne s'en fasse pas, il n'aura pas à chercher un cheval et une selle », glisse-t-il.

Yvon Duval compte 16 années de service à la ville de Clermont. Son confrère, Denis Simard, en a 15. Le chef révèle qu'il y a deux ans, Denis Simard était prêt à accepter un poste au sein de la voirie municipale et que lui-même avait évoqué la possibilité de quitter son poste, moyennant une prime de séparation. Les pourparlers n'auraient pas eu de suite.

M. Duval avoue qu'à deux policiers, on ne peut parler de services complets. Il dit également comprendre que le service actuel peut sembler onéreux aux contribuables, mais il mentionne que des membres du conseil de ville ont pris des informations auprès d'agences de sécurité et que les frais encourus seraient alors supérieurs au maintien du service actuel.

Le maire confirme les démarches entreprises auprès d'une entreprise privée mais il les qualifie d'hypothétiques. « C'est une avenue que nous avons voulu explorer pour être en mesure de comprendre les enjeux d'une éventuelle abolition du corps de police », mentionne-t-il.

Clermont est une ville de moins de 4,000 habitants située à 6 km au nord de La Malbaie.

Stationnement à la place Royale

QUÉBEC - Les résidents du secteur de la place Royale auront le droit de garer leur véhicule dans la rue, à certains endroits et pour une durée maximale de 20 minutes. Selon le conseiller Jean-Paul Morency, la ville de Québec veut ainsi permettre aux gens concernés de garer leur voiture quelques instants devant leur maison pour diverses raisons.

Bail avec les horticulteurs

QUÉBEC - Le conseil municipal de Québec a ratifié les conditions contenues dans le bail d'une durée de 20 ans avec les horticulteurs pour la location du marché du Vieux-Port. Le coût du loyer sera augmenté de 4 pour 100 par année. Cette année, aucun loyer ne sera perçu. Par la suite, le prix passera de \$40 000 en 1988, à \$135 989, en 2006.

Hommage de l'ACAM

QUÉBEC - L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) a décerné son « prix du professionnalisme » au directeur général de la ville de Québec, M. Jacques Perreault, en reconnaissance pour la qualité de son travail depuis plusieurs années, sa participation à diverses associations professionnelles et au développement de procédures d'administration et de programmes novateurs en administration municipale. L'ACAM a attribué son « prix de recherche » à M. Bertrand Meunier, coordonnateur à la gestion budgétaire, et qui est l'auteur d'un manuel d'information intitulé *Système budgétaire axé sur la performance*.

VOTRE PELOUSE

LE SOLEIL publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) les recommandations d'arrosage des pelouses pour aujourd'hui. Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité. Ces recommandations sont valables s'il n'y a pas eu de pluie pendant 24 heures. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser. Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

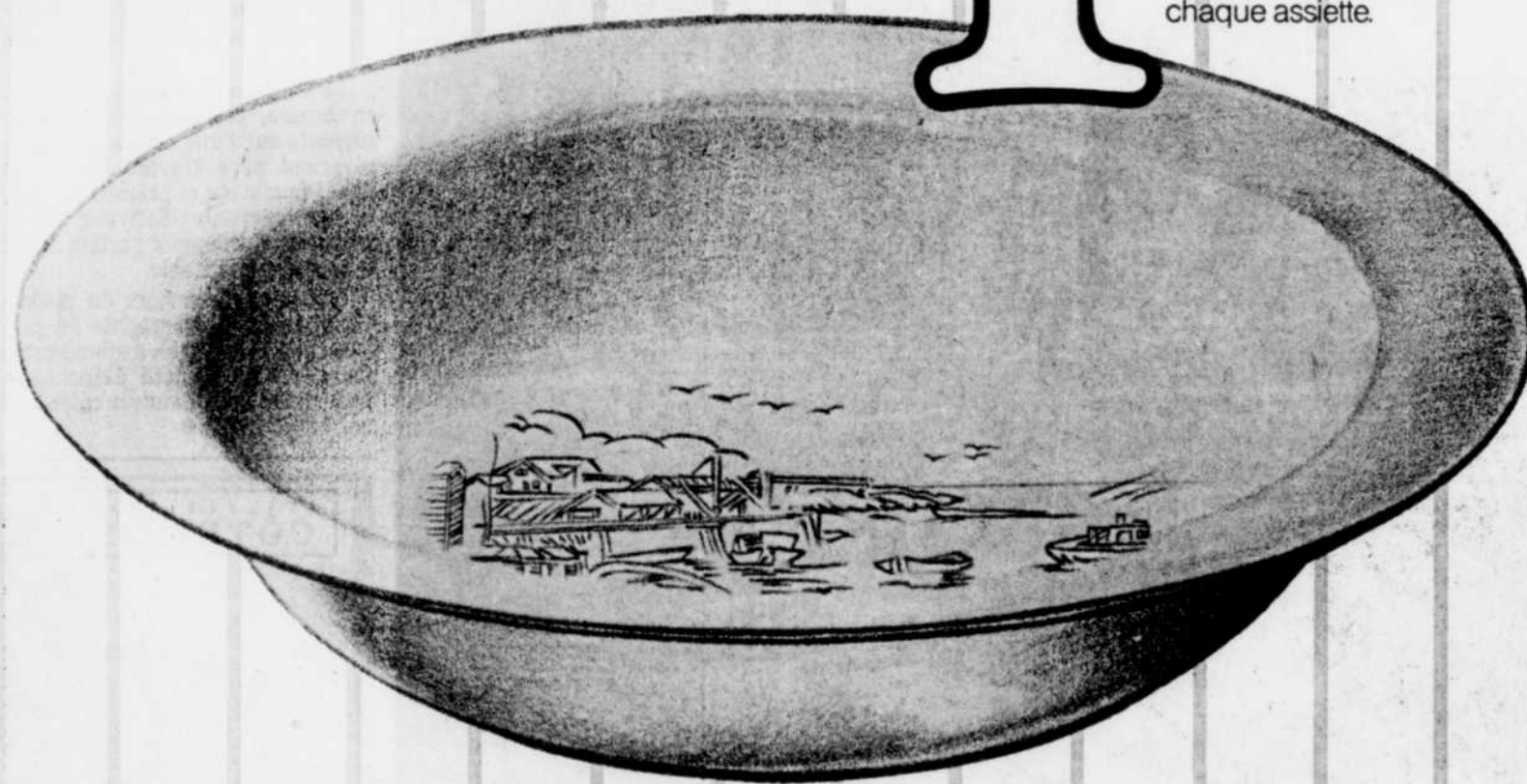
LÉGENDE: Interdiction (X). Arrosage de 1h recommandé (1). Arrosage non recommandé (NR). Arrosage de 2h recommandé (2). Renseignements supplémentaires: Diane Patenaude, 654-4255

RIVE-NORD	ADRESSES		RIVE-SUD	ADRESSES	
	PAIRES	IMP.		PAIRES	IMP.
Ancienne-Lorette	(NR)	(X)	Charny	(NR)	(X)
Beauport	(NR)	(X)	Lévis	(NR)	(X)
Boischatel	(NR)	(X)	St-David	(NR)	(X)
Cap-Rouge	(NR)	(X)	St-Etienne	(NR)	(X)
Charlesbourg	(NR)	(X)	St-Henri de Lévis	(X)	(X)
Lac-St-Charles	(NR)	(X)	St-Louis de Pintendre	(X)	(X)
Loretteville	(NR)	(X)	St-Rédempteur	(NR)	(X)
Québec	(NR)	(X)			
St-Augustin	(NR)	(X)			
St-Foy	(NR)	(X)			
St-Emile	(NR)	(X)			
Sillery	(NR)	(X)			
Val-Bélair	(NR)	(X)			
Vanier	(NR)	(X)			

■ SAVAIS-TU QUE... Les règlements municipaux régissant l'arrosage des pelouses existent essentiellement dans le but de répartir la demande de pointe. Certaines études ont révélé que la production journalière de l'eau potable peut augmenter jusqu'à 40 pour 100 par rapport à la production moyenne. Le respect de ces règlements permet donc d'éviter, sinon de diminuer, les problèmes de baisse de pression et de pénurie d'eau toujours désagréables, mais surtout désastreux lors d'un incendie.

8 GRANDES ASSIETTES
CREUSES (222 mm)
POUR SEULEMENT

199*
avec 1 plein de
carburant (min. 25 L)
chaque assiette.



Enfin, les voici, les grandes assiettes creuses tout-usage que vous attendiez pour ajouter à votre Collection Shell. Utilisez-les pour servir soupes, pâtes, ragoûts, desserts... Un format pratique dont vous ne pourrez plus vous passer.

Huit assiettes creuses en poterie, faites à la main et décorées des mêmes célèbres scènes de chez nous.

Ces assiettes exclusives à Shell bien que de fabrication artisanale, sont conçues pour la vie active... Hop, au "micro-ondes"! Hop, au lave-vaisselle!

Venez les prendre sans tarder aux stations Shell participantes (au Québec et dans les Maritimes seulement).

* Taxe prov. en sus.

OUI!

Les tasses, les ensembles bol et assiette et les assiettes à dîner de la Collection Shell sont toujours disponibles.



Ça bouge
avec Shell

SOLDE DE
RÉNOVATION

JUSQU'À
80%

BOUTIQUE
Bovet
Boutique Bovet, la division 20-25 ans de Bovet
À Place Ste-Foy seulement.

SOLDE DE
RÉNOVATION

JUSQU'À
80%



Une des 40 cartes postales sur la Beauce : le village de Saint-Séverin.

Visages de Beauce en cartes postales

♦ **SAINTE-MARIE** - « La p'tite galerie » est une nouvelle entreprise beauceronne qui s'est donné comme objectif de mieux faire connaître la Beauce par une série de 40 cartes postales en couleur, inspirées par les paysages et les richesses patrimoniales de la région.

par Paul-Henri DROUIN

Quelque 100.000 exemplaires de ces 40 cartes postales seront en vente dans les prochains jours, soit dans des présentoirs placés dans les hôtels, les restaurants et dans des lieux fréquentés par les touristes, a indiqué, hier, au SOLEIL, Mme Danielle Faucher, de Sainte-Marie.

Ces cartes, dont les photos ont été prises par M. Gary Hitch, de Sainte-Marie, à la grandeur de la Beauce, sauf deux qui ont été réalisées par Mme Pauline Morin, de Beauceville, sont d'une qualité hautement professionnelle et cette perfection technique, comme l'a souligné Danielle Faucher, « s'allie à une indéniable touche artistique et poétique ».

D'ailleurs, ajouta Mme Faucher, toutes les saisons et toutes les heures du jour ont servi à prendre les photos de cette série de 40 cartes postales.

Ce sont des produits entièrement beaucerons, puisque ces cartes postales ont été imprimées chez Offset Beauce, à Sainte-Marie. ♦

À défaut d'un quai, travaux de dragage exigés à Montmagny

♦ **MONTMAGNY** - Si le gouvernement fédéral ne peut construire immédiatement un quai en eau profonde à Montmagny, qu'il autorise au moins l'exécution de travaux de dragage, dans les plus brefs délais, afin de permettre des traversées plus fréquentes entre la rive sud du Saint-Laurent et l'île aux Grues et favoriser ainsi le développement du tourisme.

textes de Gilles PÉPIN

Voilà ce qu'exigent les organismes de développement économique de la région, ainsi que les conseils municipaux de Montmagny et de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues. Ces travaux ont déjà été trop retardés, ce qui prive le territoire de la Côte-du-Sud de retombées économiques très importantes, vient-on de signaler au député fédéral Pierre Blais.

Comme ce dossier du quai de Montmagny est déjà vieux de plus d'une décennie, la doléance vient de prendre le ton de la récrimination. Le maire Gilbert Normand, à Montmagny, a notamment reproché au député Blais de ne pas avoir fait suffisamment d'efforts. Ce dernier a tout de suite répliqué en insistant sur le fait que tout ce qu'il manque actuellement pour compléter des études à Transports Canada, ce sont des détails techniques déjà demandés au ministère québécois des Transports.

À la ville de Montmagny, de même qu'à l'île aux Grues, beaucoup d'efforts sont déployés pour développer l'industrie touristique. On signale un énorme potentiel qui est encore pratiquement inexploité, en raison surtout du peu d'accès à l'archipel.

Le maire Gilbert Normand, qui préside la nouvelle Corporation touristique de la Côte-du-Sud, soutient qu'il serait possible d'attirer dans cette région quelque 80.000 à 100.000 visiteurs en saison estivale. Le Dr Normand déclare aussi que des ingénieurs ont évalué à \$6 millions le coût du dragage du bassin de Montmagny, un travail qui entraînerait, à son avis, la création de 300 emplois et des retombées économiques de l'ordre de \$10 millions, dès une première année. ♦



Actuellement, le « Grue-des-Îles » ne peut assurer que deux traversées par jour, parce que le chenal est très peu profond dans le bassin de Montmagny.

L'île veut vivre du tourisme

♦ **ÎLE AUX GRUES** - Les gens de l'île aux Grues aussi veulent profiter de la manne touristique. Le conseil municipal de cette localité de 230 habitants accentue donc les pressions auprès du gouvernement fédéral afin que le service du traversier puisse être utilisé à marée basse autant qu'à marée haute.

Présentement, le « Grue-des-Îles » ne peut assurer que deux traversées par jour, parfois trois, parce que le chenal est très peu profond dans le bassin de Montmagny. Le maire Michel Normand insiste particulièrement sur l'urgence d'apporter une solution.

La municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues a mis à contribution toutes ses ressources humaines et économiques afin de développer, sur son territoire, la seule industrie qui puisse lui assurer son avenir, le tourisme. L'hiver dernier, le conseil municipal a mis sur pied un comité chargé de la promotion et de l'accueil et la présidence a été confiée à Mme Louise D. Roy, actuellement mairesse suppléante.

De gros efforts

En peu de temps, ce comité touristique a fait beaucoup de travail grâce au soutien technique de l'Association touristique régionale du Pays-de-l'Érable et à la collaboration de la Corporation touristique de la Côte-du-Sud. Une brochure et un vidéo ont été préparés pour faire connaître l'île aux visiteurs, un agent touristique (Nancy Guichard) a été embauché et sera en poste jusqu'au début d'octobre. De plus, un programme d'activités a été élaboré pour attirer les étrangers.

Mme Roy constate déjà un accroissement de la clientèle dans l'île. Il n'est pas rare de voir débarquer 75 à 80 personnes du traversier, la plupart apportant leur bicyclette. L'accueillante Nancy Guichard est chaque fois présente au rendez-vous du bateau pour donner l'information et inviter les touristes à assister à la projection du vidéo dans la salle de l'école. Les personnes qui veulent louer une bicyclette ou une automobile trouvent facilement et à prix minimes.

Un élément important que nous a souligné Mme Roy est l'emploi très recommandé de la réservation. Car on ne trouve que trois établissements hôteliers à l'île aux Grues : l'Auberge des Dunes, qui a sa salle à manger sur le Bateau Ivre (tel : 248-0129), l'Auberge de l'Oie blanche (248-2343) et le vieux manoir seigneurial McPherson-Lemoyne, affilié à Agricotour (248-4536). Pour plus de renseignements, il est possible de joindre la présidente du comité touristique de l'île, au numéro 248-7388. ♦

AUBAINES

CHOC EATON

CHAUSSURES HABILLÉES EN CUIR

C'est l'achat bien sensé en fait de chaussures habillées que vous attendiez! Il y a 3 modèles classiques au choix; semelles et tiges en cuir. Les chaussures de cuir épousent la forme du pied au fur et à mesure que vous les portez. Vous aimez bien cette sensation, n'est-ce pas? Venez donc en enfiler une paire chez Eaton! Vous verrez que cela valait la peine d'acheter ces chaussures habillées en cuir à si bon prix.

Pointures 7 à 11 ou 7 à 11 EEE avec demies. Noir ou brun.

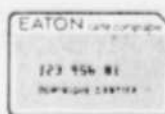
1. **Blucher lacé.** Empeigne à coutures mocassin inversées. Trépointe.
2. **Flâneur avec soufflet élastique dissimulé.** Empeigne à coutures mocassin inversées. Brun offert en largeur EEE seulement.
3. **Soulier Balmoral lacé à bout uni.** Trépointe. Brun offert en largeur EEE seulement.

29⁹⁹

la paire

CONCOURS DE PHOTOS VISAGES ET PAYSAGES

Jusqu'à 7000.00 en prix!
Qui peut participer?
Toute personne, photographe amateur de 14 ans ou plus et habitant le Canada.
Le concours se déroule jusqu'au 13 août 1987. Participez dès maintenant.
Procurez-vous une fiche concours au rayon des caméras à votre magasin Eaton le plus près de chez vous.



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personnel.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

GALERIES CHAGNON
833-7744

PLACE STE-FOY
653-9331

GALERIES DE LA CAPITALE
627-5811

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
GILBERT ATHOT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Couperet pour six CLSC rêvés

La ministre Thérèse Lavoie-Roux de la Santé et des Services sociaux a décidé de passer outre à la volonté populaire dans son désir de rationaliser les ressources pour la distribution des services socio-sanitaires. La mise au rancart de six comités d'implantation de nouveaux centres locaux de services communautaires (CLSC), dans la grande région de Québec, porte un coup dur à l'autonomie locale.



par
Vianney
DUCHESNE

Mme Lavoie-Roux a décidé de créer un seul nouveau CLSC qui desservira les territoires de Charlevoix-Est et de Charlevoix-Ouest. Les autres districts (Beauport, Limoilou, Duberger-Vanier-Les Saules, Haute-Ville, Sainte-Foy-Sillery et Lévis) sont rattachés à des CLSC déjà existants ou à des centres d'accueil ou hospitalier. La ministre confirme clairement ainsi que non seulement le réseau ne sera pas parachevé, mais que sa consolidation demeure très problématique. En fait, elle n'entérine que les vœux du Conseil régional de la santé et des services sociaux de Québec qui vont dans le sens de ses orientations.

La ministre se situe donc entre un rapport des Sages qui recommandait de mettre la hache dans les CLSC et l'analyse du Comité Brunet qui concluait à la nécessité de compléter et de raffermir le réseau. Mais il est regrettable qu'elle sabote le travail accompli jusqu'à maintenant par des comités d'implantation issus de leur milieu sans préciser de quelle façon elle entend garantir la qualité de services multidisciplinaires à tous les citoyens, peu importe s'ils habitent la campagne ou la ville. N'aurait-il pas mieux valu attendre les résultats de la Commission d'enquête Rochon avant de bifurquer vers une solution que la Fédération des CLSC juge vouée à l'échec?

Il est vrai que la décision de Mme Lavoie-Roux arrive au «bon» moment: un scandale secoue le Centre de services sociaux de Montréal, le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Québec déplore le gaspillage de temps et d'énergie dans les CLSC et une étude du Département de santé communautaire de l'hôpital du Saint-Sacrement révèle que seulement 65 pour 100 des gens de la Basse-Ville connaissent l'existence de leur CLSC et qu'à peine la moitié d'entre eux sait où il est situé.

Il n'en faudra pas plus aux dénigreurs des portes d'entrée du réseau des affaires sociales pour applaudir la mise en veilleuse d'une approche différente aux problèmes de santé. Car il ne pourra en être autrement: comment, à titre d'exemple, un centre d'accueil spécialisé dans des soins bien particuliers pourrait-il dispenser des services multidisciplinaires axés autant sur le préventif que sur le curatif sans grossir ses structures, comme le souhaite la ministre?

Les CLSC drainent \$400 millions des \$8 milliards du ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est une somme importante, mais on semble peu préoccupé, au gouvernement, de se demander ce qu'il en coûterait si les hôpitaux devaient prendre à leur charge toutes les interventions des CLSC pour aider les gens à demeurer plus autonomes, à prévenir les maladies et à moins fréquenter les urgences. On y perdrait peut-être moins de temps et d'énergie aussi si les budgets permettaient au personnel de dispenser les services essentiels au lieu de toujours redéfinir des programmes dans le but de se conformer au manque de ressources financières et humaines.

Il serait mieux, à l'heure de la recrudescence des maladies transmises sexuellement, de la progression du sida, de la désinstitutionnalisation et face aux problèmes vécus par de nombreux jeunes et des familles à risque, d'outiller les CLSC, conformément au rapport Brunet, et de le faire savoir à la population.

TÉMOIGNAGE

Pendus par le cou!

Deux pendus par le cou! La peine capitale! Pendant dix jours ce fut le grand sujet au Parlement d'Ottawa et celui qui alimentait les médias.

Il a manqué au débat un témoignage, celui d'un ministre du culte qui, un jour, aurait été appelé à assister un pendu. Voici ce témoignage:

Un matin de mars 1939, à la prison de Bordeaux, j'assistais, à la potence, un homme et une femme dans la quarantaine. Ils avaient été condamnés pour avoir délibérément empoisonné le mari de cette femme.

Qui étaient ces gens? B, le mari, un cultivateur, est toujours à la buvette; c'est sa femme qui accomplit le travail de la ferme. Ils n'ont pas d'enfant.

Le «futur pendu», l'amant est un pauvre gars illettré qui va d'un voisin à l'autre pour effectuer les travaux pénibles. Chez B, il répare les clôtures et nettoie des fossés. La femme, une bonne et forte paysanne, a invité le travailleur dans son lit!

Ils ont été pris, après la mort de B, à cause du résultat de l'autopsie.

Suivent la prison, un premier procès, deux années en prison; un second procès, puis c'est la condamnation à la potence.

Je les ai connus parce que dans le temps je prêchais, chaque année, la retraite de la Semaine sainte à la prison des hommes et à celle des femmes.

Il m'étaient sympathiques et je les visitais souvent. Ils venaient d'une petite municipalité de la région de Québec mais les exécutions n'avaient lieu, dans le temps, qu'à la prison de Bordeaux.

Marie passera sa dernière nuit

avec deux religieuses du Bon Pasteur dans sa cellule et B, avec moi, dans la cellule voisine.

Mon gars pleure, tremble, subit son agonie; il s'accroche à moi, me couche avec lui sur le grabat, il est tout en sueur, accepte puis, se révolte. Sans cesse, il se jette sur ma montre me demandant: «Il me reste combien de temps?»

Dans l'autre cellule, où je me rends de temps en temps, c'est le calme, une femme forte qui vit de foi et d'espérance.

Arrive le matin, je célèbre la messe pour mon protégé. Un autre prêtre pose le même geste chez ma voisine.

Et c'est l'heure: le bourreau, les gardes, les mains liées, la porte dérobée qui donne sur la potence... Je conduis mon homme par le bras. Je dis des invocations simples qu'il bafouille à mes côtés.

Le bonnet, la corde et la chute dans le vide. Mon ami B se balance au bout du câble, à trois mètres de mes yeux! Et après quinze minutes dans la chambre de la femme, ça recommence avec elle...

Trente minutes plus tard, je retrouve les deux corps recouverts d'un drap, dans le sous-sol de la prison. Ils sont bien morts, la société les a tués!

Les députés, l'autre matin, sont partis vers leur appartement à deux heures; ils avaient bien droit à un verre avant de se coucher!

Moi, j'ai terminé ma besogne au cimetière de la Côte-des-Neiges à sept heures; je n'ai pas pris de café, j'ai vomi et j'ai pleuré!

C'est à une exécution et non à une discussion qu'on aurait dû convoquer ces Messieurs de la Chambre des Communes.

Ubaldo Villeneuve, O.M.I.
Québec



LETRES AU SOLEIL

Le syndrome de St-François d'Assise

(Lettre adressée à Mme Monique Jérôme-Forget, présidente directrice générale de la Commission de la santé et de la sécurité du travail)

Les quelque 300 délégué(e)s de la Fédération des SPIQ, réunis en congrès à la mi-juin 1987, et représentant 16.500 infirmières et infirmiers du Québec, vous rappellent l'engagement que vous avez pris le 5 mai dernier, de vous occuper personnellement du dossier du «syndrome de St-François d'Assise».

Depuis 1982, soit depuis cinq

ans, la Commission de la santé et de la sécurité du Travail (CSST) tarde à reconnaître les dangers réels auxquels sont exposés quotidiennement les 1.800 employés du Centre hospitalier St-François d'Assise. Un nombre imposant de salariés, d'infirmier(e)s en particulier, sont continuellement à subir les préjudices physiques, psychologiques et psycho-sociaux découlant directement d'un environnement de travail pernicieux.

Hormis les cas diagnostiqués de cytomégalovirus, la diversité des symptômes identifiés -asthénie,

fatigue extrême, sudation nocturne, céphalée, perte de mémoire, problèmes pulmonaires- est d'une importance telle qu'elle questionne les sommités scientifiques. Bien que la spéculation soit ouverte quant à la nature et à l'origine de «cette nouvelle maladie», il devient désormais farfelu de prétendre que l'environnement de travail n'y est pour rien. Les hypothèses se tournent, entre autres, vers le système de ventilation.

Rappelons que la norme que doit appliquer le service de l'inspection de la CSST est nettement

déficiente, soit de 2,4 litres/seconde/personne et que les normes européennes se situent à 20 litres d'air frais/seconde/personne.

Vous comprendrez que les choix politiques (impératifs socio-économiques) qui sous-tendent l'établissement d'une telle norme questionnent celles et ceux qui en paient le prix de leur santé.

A cet égard, la Fédération des SPIQ estime que l'inaction de votre organisme envers Econoler et l'employeur du Centre hospitalier St-François d'Assise équivaut, selon nous, à de la négligence criminelle et qu'une poursuite pénale, selon les articles 237 et 242 de la loi S.2.1, est actuellement envisagée.

Hélène Pelletier

présidente, Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec

L'exécuteur

(Lettre adressée à Mme Suzanne Duplessis, députée de Louis-Hébert, édifice de la Confédération, Ottawa)

Madame la députée, au-delà de ce qui a été déjà affirmé sur la question de la peine de mort, j'ajouterais, qu'à la limite, l'état de guerre se confond à l'état de paix et qu'à cette limite, on ne sait pas vraiment qui a tué le premier. Mais en assumant la peine capitale l'Etat s'érige en dernier exécuter.

Alain Massot

Université Laval

Un débat national fort utile

et sociale.

Il faut saisir l'occasion qui nous est offerte pour poursuivre la conscientisation qui a été amorcée. D'ailleurs, le Comité permanent de la Justice et du Solliciteur général de la Chambre des Communes a mis sur pied un sous-comité, qui devrait amorcer ses travaux publics au cours de l'automne 1987, dont le mandat est de faire le point sur la situation actuelle dans le Service correctionnel du Canada et d'examiner le fonctionnement de la

Commission nationale des libérations conditionnelles, pour finalement faire des recommandations à la Chambre des Communes.

Ce sera le moment pour la société canadienne de décriminaliser et dépenaliser diverses situations problématiques, et mettre de l'avant de nouveaux principes qui contribueront à dédramatiser le système judiciaire.

Jean-Claude Bernheim
Office des droits des détenus, Montréal

Des éloges à tous

J'aurai bientôt 80 ans! Chiffre imposant qui me permet de vous faire savoir les observations que j'ai constatées aux soins intensifs de trois hôpitaux du centre ville et je présume qu'il en est ainsi dans tous les centres hospitaliers.

Ayant été hospitalisé cinq fois depuis cinq ans, pour crises cardiaques, je n'ai que des éloges à faire de chaque hôpital. Personnel d'un dévouement admirable de la part des médecins, infirmières sans oublier les aumôniers. Leur compétence n'ayant d'égal que la sourire de tous et chacun. Que demander de plus?

Je trouve fort étrange d'entendre et de lire tant d'opinions différentes se permettant des critiques amères sur la tenue et le service de nos centres hospitaliers. C'est fort malheureux et c'est ce qui m'amène à faire une mise au point juste et précise.

Mes remerciements sincères à chacun de ces départements. Ma

gratitude leur est acquise. On me reconnaîtra à ma signature.

Laurence St-P-Rouleur

L'habit du moine

Les résultats du Vatican II ont ébranlé l'Eglise et les fidèles sous de nombreux aspects. Dans la même veine et pour préciser certains résultats conciliaires, Jean-Paul II a réaffirmé aux catholiques l'obligation d'assister à la messe dominicale, tout comme il a ordonné aux prêtres de revêtir un habillement conforme à leur engagement, comme le retour au port de la soutane, au plan vestimentaire.

Depuis Vatican II, la majorité des membres du clergé au Québec, en particulier, ont laissé tomber la soutane, l'habillement qui les distinguait du monde ordinaire. Certaines personnes s'offusquent encore de ce changement alors que s'habiller en long, pour un prêtre, a été une mode qui a été reprise au Moyen-Âge.

C'est au XIIe siècle qu'une mode de l'Orient a remis en vigueur le port de la tunique longue pour tout le monde, selon la revue *Notre Histoire*. C'est ainsi que les dirigeants du temps, tant les laïcs que les clercs, ont mis sur les belles tuniques en beaux tissus, agrémentées de pierres précieuses, tellement que le Concile de Latran s'est opposé à cette nouvelle mode, à cause des excès qu'elle entraînait. A la fin du XVIe siècle, Charles Borromée imposa aux clercs inférieurs le port de la soutane noire et, en voyage, la soutanelle.

Pourtant, il est important de se rappeler qu'aux débuts de l'Eglise, au temps de Jésus, les Apôtres et ceux qui ont suivi durant près de quatre siècles ne voulaient pas se distinguer du monde ordinaire. Les prêtres et les évêques travaillaient avec les gens, au niveau des gens ordinaires. Suite à la recon-

naissance officielle de l'Eglise du Christ par l'empereur Constantin au IVe siècle, les problèmes ont commencé.

Plus précisément, rappelons qu'en l'an 428, le pape Célestin Ier apprend que certains évêques gaulois ne s'habillent plus comme tout le monde. Il leur écrit: «Il faut vous distinguer, que ce soit par la doctrine, non par le vêtement». Voilà un message court et concis et toujours d'actualité qui mérite d'être rappelé et réfléchi.

Les membres du clergé ont-ils vraiment besoin de se distinguer physiquement du monde ordinaire? N'ont-ils rien de plus à offrir au peuple? Ne sait-on plus comment habiller le message spirituel du Christ? Autant de questions qu'il faut avoir le courage de se poser en vue de contribuer à se donner éventuellement un objectif missionnaire pour l'Eglise d'ici, en fonction des gens d'ici. A moins que nous préférons attendre que des missionnaires venus d'autres pays viennent nous ré-évangéliser.

Claude Moquin
Lévis

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.



Nelson St-Laurent
Québec

LE MONDE

Irangate: Poindexter n'a pas avisé Reagan

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - L'ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale John Poindexter a affirmé hier qu'il avait « délibérément » caché au président Ronald Reagan le détournement vers les rebelles nicaraguayens de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran afin de le protéger politiquement si le plan était éventé.

« J'ai pris cette décision » de détourner des fonds vers les contras en février 1986, tel que suggéré par le lieutenant-colonel Oliver North. « Je pensais que j'avais le pouvoir de le faire. Je pensais que c'était une bonne idée (...) mais je ne voulais pas que le président soit associé à cette décision », a déclaré sous serment le vice-amiral John Poindexter devant les commissions d'enquête du Congrès.

L'ancien « patron » du Conseil national de sécurité a ainsi corroboré les affirmations de M. Reagan qui n'a cessé, depuis l'éclatement du scandale le 25 novembre dernier, de dire qu'il « ne savait rien » de ce détournement. M. Poindexter a aus-

si souligné qu'il était au courant des activités du lieutenant-colonel Oliver North.

Reagan enchanté

Selon son porte-parole, le président américain s'est dit « enchanté » du témoignage de son ancien collaborateur.

Cependant, s'il a ainsi été un souci majeur à la Maison-Blanche, M. Poindexter a aussi fait des déclarations gênantes pour la présidence.

L'ex-conseiller présidentiel a ainsi affirmé que M. Reagan avait signé en décembre 1985 une directive autorisant rétroactivement des livraisons d'armes faites par Israël à l'Iran pour obtenir la libération des otages américains détenus au Liban. M. Reagan avait indiqué précédemment ne pas se souvenir avoir signé un tel document et son porte-parole n'a pas contesté hier qu'il ait pu le faire.

M. Poindexter, qui est l'objet d'une enquête judiciaire, a révélé qu'il avait détruit ce document pour éviter à M. Reagan « un embarras politique significatif ». Cette directive, selon lui, donnait à tort l'impression que les ventes d'armes à l'Iran étaient simplement un moyen d'obtenir la libération des otages américains au Liban et non, comme l'a affirmé M. Reagan, de parvenir à une amélioration des relations entre Washington et Téhéran.

L'ancien conseiller présidentiel a expliqué qu'il estimait être autorisé à approuver le détournement de fonds car il s'agissait d'appliquer une politique d'aide aux contras qui avait été clairement et publiquement exprimée par le président américain.

Cette initiative représentait « un détail qui était important dans l'application » de cette politique mais ce n'était pas en elle-même « une politique secrète », a ajouté le vice-amiral. « Je pense que le président l'aurait autorisée si je lui avais demandé ». Il a précisé même avoir été « cruellement tenté » d'en parler au président en mai 1986, alors

qu'en revenant du sommet économique de Tokyo il avait discuté avec M. Reagan de son projet de demander au Congrès d'approuver une aide de \$100 millions en faveur des rebelles nicaraguayens.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a cependant aussitôt démenti M. Poindexter sur ce point, affirmant que M. Reagan n'aurait pas donné son accord.

Goût du secret

Durant plus de six heures de déposition, M. Poindexter a souvent exprimé son goût pour le secret et sa préoccupation pour les fuites, devenues, selon lui, « un art à Washington pour influencer la politique » des Unis. « J'ai très probablement pu dire (à M. North) de ne rien mettre par écrit sur les détournements de fonds », a-t-il dit.

M. Poindexter a démenti l'existence d'un « plan » dont avait parlé M. North et qui aurait consisté à créer une entité permanente utilisant des fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran pour des opérations secrètes.

Mais l'ex-conseiller a estimé que cette idée avait des « côtés at-

trayants » et pouvait permettre de contourner les difficultés que connaît la CIA, notamment du fait des contrôles du Congrès, pour mener des opérations secrètes. « Je dis qu'une organisation privée utilisant des fonds non votés par le Congrès peut être une solution », a-t-il dit.

M. Poindexter a indiqué qu'il n'avait pas tenu au courant l'ex-directeur de la CIA, M. William Casey, de la diversion de fonds vers les contras, notant que celui-ci devait parfois témoigner devant les commissions du renseignement du Congrès.

L'ex-conseiller présidentiel a ajouté qu'il avait ordonné au lieutenant-colonel North de ne pas parler avec M. Casey de cette opération. Mais, sur ce point, il ne semble pas avoir été obéi puisque M. North a témoigné avoir constamment tenu au courant le directeur de la CIA.

Plusieurs membres des commissions d'enquête ont indiqué hier qu'ils estimaient exacte la déclaration de l'amiral John Poindexter selon laquelle il n'a pas informé le président Reagan du transfert des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran aux contras nicaraguayens.

Ils ont cependant fait remarquer que de ce fait, le président n'avait pas le contrôle complet de la politique étrangère des États-Unis. ♦



L'avocat Richard Beckler souffle quelques mots à son client John Poindexter, lors du témoignage de ce dernier hier au Congrès.

Honecker en RFA en septembre

♦ BONN (AFP) - Bonn et Berlin-Est ont simultanément annoncé hier soir, à la surprise générale, que le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, se rendra en RFA du 7 au 11 septembre prochain pour sa première visite officielle en République fédérale d'Allemagne.

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans la capitale ouest-allemande où on n'osait plus y croire. La télévision a interrompu ses programmes pour annoncer cette « visite historique et depuis longtemps attendue ». M. Honecker (74 ans) répond en effet à une vieille invitation lancée en 1981 par le chancelier social-démocrate (SPD) de l'époque, M. Helmut Schmidt, lors d'une rencontre avec M. Honecker en RDA.

Dès son arrivée au pouvoir en 1983, M. Helmut Kohl (chrétien-démocrate, CDU), l'avait renouvelée. Plusieurs projets ont échoué en 1983 et 1984 pour des raisons de politique inter-allemande ou de détérioration des relations Est-Ouest. Cette visite était donnée pour certaine au début de l'an dernier où l'on estimait que le sommet Reagan-Gorbatchev à Genève, en novembre 1985, l'avait rendu possible.

Mais finalement Berlin-Est et Moscou avaient fait payer au gouvernement conservateur de M. Kohl son engagement dans les recherches du programme américain de « guerre des étoiles » et M. Honecker n'était pas venu.

Les 750 ans de la ville de Berlin, fêtes cette année des deux côtés du Mur, avaient fait naître l'espoir d'un sensationnel rapprochement inter-allemand sous la forme d'une rencontre Kohl-Honecker à Berlin-Ouest.

Mais en avril dernier, le chef de l'Etat et du parti communiste est-allemands avait décliné l'offre qui lui avait été faite de franchir le Mur par le maire de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen.

Pour les observateurs, M. Honecker avait été alors soumis à de fortes pressions de Moscou opposée à des retrouvailles inter-allemandes dans l'ancienne capitale du Reich. L'URSS ne pardonnait toujours pas, à l'époque, l'impair commis par le chancelier Kohl qui avait comparé les talents médiatiques du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev à ceux du chef de la propagande nazie Joseph Goebbels.

La récente visite en URSS du président Richard von Weizsäcker (64 ans) a contribué à une relance décisive des relations germano-soviétiques qui a certainement rendu possible ce dégel inter-allemand.

Pour le chancelier Kohl, qui se trouve actuellement en visite officielle en Chine, l'annonce de cette visite constitue un grand succès. Elle démontre en effet que qu'il a toujours affirmé, à savoir que la politique de son gouvernement conservateur pouvait, comme celle des sociaux-démocrates, favoriser la détente Est-Ouest et l'amélioration de la situation humaine dans l'Allemagne divisée. ♦

Programme nucléaire pakistanais

Un Canadien arrêté aux États-Unis

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - Un Canadien d'origine pakistanaise, soupçonné d'avoir tenté d'exporter illégalement vers le Pakistan un alliage d'acier spécialement utilisé dans la fabrication d'armes nucléaires, a été arrêté aux États-Unis, a-t-on appris hier au Département d'Etat.

Cette affaire peut, en vertu de la législation américaine, entraîner théoriquement une suspension de l'aide américaine au Pakistan.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, s'est contenté d'affirmer que « l'affaire fait l'objet d'une enquête criminelle et il appartient aux tribunaux de détermi-

ner si la loi américaine a été violée ».

Un porte-parole de l'ambassade du Pakistan à Washington, M. Javed Akhtar, s'est refusé hier matin à tout commentaire.

Selon les documents de justice, M. Arshad Z. Perviz, citoyen canadien né au Pakistan, a été incarcéré sur ordre d'un juge fédéral de Philadelphie (Pennsylvanie) pour avoir tenté de corrompre un fonctionnaire américain afin de faciliter l'exportation d'un alliage d'acier très résistant qui, selon les douanes américaines, ne pourrait être utilisé au Pakistan que dans le cadre d'un programme de production d'armes atomiques.



Une épaisse fumée se dégage du quartier résidentiel de Tripoli où une voiture bourrée d'explosifs a sauté hier devant un supermarché, faisant 12 morts et 50 blessés.

Deux voitures sautent dans des secteurs « syriens » au Liban

♦ BEYROUTH (AFP, AP, NYTNS) - Deux voitures piégées ont explosé hier dans le nord et l'est du Liban - deux régions contrôlées par l'armée syrienne -, faisant 12 morts et plus de 50 blessés, selon la police.

La première voiture a sauté à 10h45 locales à Tripoli, devant un supermarché de la capitale du Nord-Liban, faisant onze morts et 50 blessés, pour la plupart des femmes et des enfants.

Trente-cinq minutes plus tard, un homme a été tué et cinq personnes ont été blessées, dont un officier syrien grièvement touché à la tête, par l'explosion d'une Mercedes 200 au cœur de Baalbeck, place forte des intégristes chiites pro-iraniens du Hezbollah.

Ces attentats, qui n'avaient pas été revendiqués hier soir, sont les plus dramatiques depuis que la Syrie a réaffirmé hautement son rôle de gendarme du Liban en envoyant, en février, 10.000 de ses soldats rétablir l'ordre dans le secteur musulman de Beyrouth où de violents combats avaient opposé pendant une semaine deux milices alliées de Damas.

Le 13 mai, une voiture avait explosé sur la Corniche du bord de mer de Beyrouth, tuant un soldat

syrien et en blessant deux autres. Le 2 juillet, un attentat du même genre, perpétré en plein cœur du secteur commerçant de Beyrouth-Ouest, n'avait pas fait de victime.

Autres provocations

La Syrie, qui veut avoir son mot à dire dans le destin du Liban, son petit voisin déchiré par 12 ans de guerre, où 30.000 de ses soldats campent en permanence, a fait l'objet d'autres provocations qui ont été moins sanglantes mais tout aussi embarrassantes pour son autorité.

Le 1er juin, un de ses alliés libanais les plus sûrs, le premier ministre sunnite Rachid Karamé, a été tué par l'explosion d'une bombe placée dans son hélicoptère. Les résultats de l'enquête n'ont pas été publiés, mais pour Damas cet attentat est signé des Forces libanaises, les milices chrétiennes.

Et il ne se passe pas un jour sans que, par la voix de sa presse, la Syrie ne repète au président maronite Amine Gemayel qu'il a le devoir de « châtier les coupables » pour qu'une solution politique au Liban puisse être envisagée. La commémoration dimanche par l'opposition de la disparition de Rachid Ka-

ramé, 40 jours après sa mort, lui a donné l'occasion de réaffirmer sa position.

Le 17 juin, un journaliste américain Charles Glass était enlevé au sud de Beyrouth, à quelques distances d'un barrage syrien, alors que le « maître » de Beyrouth-Ouest, le général syrien Ghazi Kanaan, avait appelé les hommes de presse et les diplomates à revenir s'installer dans ce secteur, sous la haute protection de ses soldats.

Plusieurs acteurs au Liban ont intérêt à ce que l'autorité de la Syrie dans ce pays s'effrite: Les formations du camp chrétien qui ont toujours considéré la présence syrienne au Liban comme une occupation, l'Iran à qui Damas a fait comprendre qu'il n'entendait pas être concurrencé sur sa chasse gardée ou encore Israël qui voit dans la présence syrienne au Liban une menace.

Mais d'où qu'ils viennent, ces défis mettent la Syrie dans l'embarras. Si elle ne les relève pas, elle sera taxée de faiblesse et si, au contraire, elle resserre son dispositif militaire, il risque d'être mal perçu par les Libanais qui, au début, avaient accueilli favorablement le renforcement de sa présence. ♦

EN BREF

Grève suivie en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) - Le commerce, les transports et les centres de travail étaient totalement paralysés hier à Port-au-Prince, où la grève générale visant à obtenir le départ du Conseil national de gouvernement (CNG) était très largement suivie. Cependant, à Cap-Haïtien, deuxième ville du pays, à 250 km au nord de la capitale, les activités étaient normales, selon les correspondants des radios locales. Dans la capitale, aucun véhicule de transport public ne circulait et les magasins avaient gardé leurs rideaux de fer baissés à la mi-journée. Seules quelques boutiques étaient ouvertes dans le quartier aisé de Pétionville.

Zia menace les réfugiés

KARACHI (AFP) - Le président pakistanais Mohammed Zia ul-Haq a menacé hier à Karachi de restreindre, voire d'interdire, l'entrée du pays aux réfugiés, pour combattre le terrorisme, au lendemain d'un attentat dans cette ville qui a fait quelque 80 tués. Le général a annoncé l'octroi d'une aide gouvernementale de \$2 millions US aux victimes de l'attentat, après avoir rendu visite aux deux centres commerciaux dévastés par l'explosion simultanée de deux voitures piégées. Les attentats sont généralement liés à la présence de réfugiés afghans dans le pays. Les dispositifs de sécurité ont été renforcés dans les gares, les aéroports ainsi que dans les zones dites « sensibles » ou fortement peuplées.

Attentat meurtrier à Koweït

KOWEIT (AFP) - Un attentat à la voiture piégée a fait hier soir deux morts à Koweït, a annoncé un communiqué du ministère de l'Intérieur. Cet attentat survient cinq semaines après la condamnation de six Koweïtiens à la peine capitale et d'une dizaine d'autres à des peines de prison pour participation à des opérations de sabotage de deux raffineries du pays, peu après le procès du premier réseau de sabotage composé exclusivement de Koweïtiens découvert à Koweït. Il survient également deux jours après l'annonce par l'Iran de l'exécution à Koweït de trois membres d'une organisation intégriste (deux Iraniens, un Libanais) condamnés à mort en Mars 1984 pour activités terroristes. Le Koweït a démenti cette affirmation.

Une prime de \$3.2 millions

WASHINGTON (AFP) - Plusieurs associations et 21 parlementaires américains ont offert hier une récompense de \$3.2 millions de dollars à tout ressortissant du Cambodge, du Laos ou du Vietnam qui ferait sortir vivants de ces pays des militaires américains portés disparus pendant la guerre. Les parlementaires, qui ont contribué chacun pour \$13.000 à cette somme, ont rendu hommage aux 2.415 Américains toujours officiellement portés disparus en Indochine. Le Vietnam a toujours nié détenir encore des militaires américains. Périodiquement toutefois, des informations ont circulé au cours des dix dernières années selon lesquelles des Américains qui pourraient être des militaires prisonniers, avaient été vus en Indochine.

Diplomates cubains expulsés

WASHINGTON (AFP) - Les autorités américaines ont décidé d'expulser deux diplomates cubains en poste aux États-Unis, en réponse à une campagne « intolérable » contre les diplomates américains à La Havane, a annoncé hier un porte-parole du département d'Etat. Les deux diplomates, MM. Bienvenido Averno et Virgilio Lora, ont dix jours pour plier bagages, a précisé le porte-parole. M. Bruce Ammerman, il a ajouté que les diplomates américains à La Havane avaient été accusés par les médias cubains d'activités d'espionnage, et que ces accusations, qui ont provoqué « des dommages irréparables », portaient atteinte à leur sécurité.

Travaux de voirie dans Frontenac

♦ **THETFORD-MINES** - Le ministère québécois des Transports dépensera près de \$3 millions en travaux de voirie au cours des prochaines semaines dans la circonscription de Frontenac.

Les travaux projetés concernent particulièrement la réfection de la route 267 à Saint-Méthode (\$504 000), le pavage de la route 269 entre Pontbriand et Kinnear's Mills, (\$360 000), le pavage d'une partie du boulevard Smith à Thetford-Mines et la synchronisation des sept feux de circulation sur cette artère, (\$175 000), la réfection de la route 265 dans les limites de la municipalité de Saint-Ferdinand-d'Halifax (\$115 000) et à l'entrée de Black-Lake (\$110 000), le pavage du rang 10 à Rivière-Blanche (\$110 000), l'amélioration du rang 8 à Sacré-Cœur-de-Jésus (\$140 000), le pavage de rues à Saint-Pierre-de-Broughton (\$100 000), la réfection de la route 112 dans le secteur d'East-Broughton (\$225 000) et la construction d'un pont à Halifax-Sud (\$100 000). ♦

ville de SAINT-FOY

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la réfection des piscines situées dans les parcs suivants, (règlement 2869):

1. Parc St-Louis-de-France, projet 52431;
2. Parc Ste-Geneviève, projet 52429;
3. Parc St-Yves, projet 52432.

Les formules de soumission, plans et devis sont disponibles à la division Gestion et Contrôle des Projets, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4E1, tél. 654-4218, moyennant la somme de cinquante dollars (50,00\$), laquelle sera remise dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions, sur réception des documents de soumission en bonne condition, et ceci seulement aux entrepreneurs ayant présenté une soumission conforme et régulière.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15:30 hres, le lundi 3 août 1987.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16:00 hres le même jour. Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 13 juillet 1987

LE GREFFIER-ADJOINT DE LA VILLE
ME SERGE GIASSON



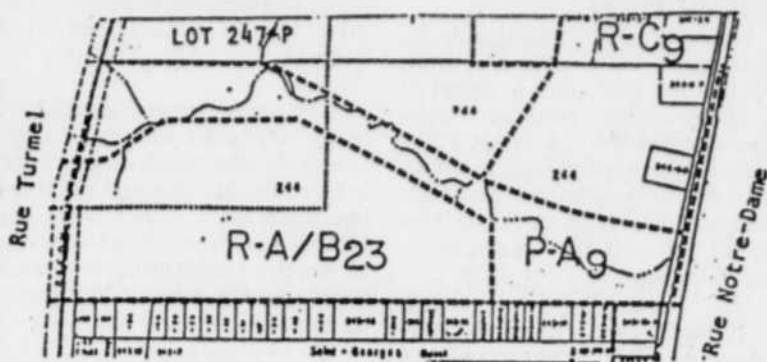
ville de l'ancienne-lorette

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ par la soussignée aux propriétaires inscrits le 15 juin 1987 au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de l'Ancienne-Lorette à l'égard d'immeubles situés dans la zone PA/9 et aux locataires inscrits à l'annexe à la liste électorale en date du 15 juin 1987 pour ladite zone PA/9 que:

LE Conseil, lors de la séance spéciale du 15 juin 1987, a adopté le règlement numéro V-896-87 modifiant le règlement numéro V-750-83 (construction et zonage) en ce qui a trait à la zone PA/9, afin que les terrains qui se retrouvent du côté Nord-Est du cours d'eau serpentant sur le lot 244-P soient désormais inclus dans la zone RC/9 et afin que les terrains qui se retrouvent du côté Sud-Ouest du même cours d'eau soient désormais inclus dans la nouvelle zone RAC/4;

LADITE zone PA/9 est bornée au Nord par les lots 244-P et 247-P, à l'Ouest par une section de la rue Turmel et par une autre partie du lot 244-P, au Sud par la limite arrière de certains terrains situés au Nord de la rue St-Georges ouest et par une autre partie du lot 244-P et à l'Est par une section de la rue Notre-Dame, le tout selon le croquis ci-dessous:



LES propriétaires et locataires de la zone PA/9 qui étaient majeurs et citoyens canadiens le 15 juin 1987, s'il s'agit de personnes physiques, peuvent demander que ce règlement soit soumis à scrutin secret;

CETTE demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités et Villes et qu'aux fins de ladite procédure, les personnes habiles à voter sur ce règlement auront accès à un registre tenu à leur intention, de 9 heures à 19 heures, les 28 et 29 juillet 1987 au bureau de la Municipalité situé à 1575, rue Turmel à l'Ancienne-Lorette;

LE nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin est de 1 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

TOUTE personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

LE résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures, le 29 juillet 1987, dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville située à 1575, rue Turmel, l'Ancienne-Lorette;

Ancienne-Lorette, 14 juillet 1987

L'assistante-greffier,
Linda M. Simard, c.m.a.



Société
immobilière
du Québec

Appel d'offres

Recherche d'un local à: Rimouski

PROJET: 003164

Description et localisation — La Société immobilière du Québec désire louer, selon un bail de 5 ans, un espace à bureau d'une superficie principale minimale de 700 m², mesuré selon ses normes de mesurage. Le local doit être accessible aux personnes handicapées physiquement et toute la superficie doit être sur un seul niveau de plancher. Aucun sous-sol n'est accepté. Il doit être situé à l'intérieur du périmètre délimité comme suit: au nord par le boul. René-Lévesque et la rue Moreault, à l'ouest par l'avenue Rouleau jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste ouest, par la rue St-Jean-Baptiste ouest jusqu'à l'avenue Sirois, l'avenue Sirois jusqu'à la rue Joseph-Garon, l'avenue Ross entre le prolongement de la rue Joseph-Garon et le boul. Arthur Buies ouest, au sud par le boul. Arthur Buies jusqu'à la rue Hupe, la rue Hupe jusqu'à la 2^e Rue est, la 2^e Rue est jusqu'à l'avenue Léonidas sud et à l'est par l'avenue Léonidas jusqu'à la rue Moreault. Le local doit être livré au plus tard le 1^{er} janvier 1988.

Information et procédure — Le projet sera expliqué au cours d'une séance d'information le 22 juillet 1987, à 10h, au Centre administratif du Gouvernement du Québec situé au 337, rue Moreault, salle 1.2, 1^{er} étage, Rimouski. On peut consulter gratuitement la documentation pertinente ou en obtenir un exemplaire à 10 \$ à l'adresse ci-dessous ou au siège social de la Société au 475, St-Amable, 7^e étage, Québec, G1R 4X9. Pour toute autre information communiquer avec M. Jocelyn Couture ou M. Gaston Boucher (418-643-6664).

Heure de clôture et validité des soumissions — Les soumissions doivent être reçues dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cet effet, avant 15 h, le 12 août 1987, et elles seront ouvertes à l'adresse ci-dessous. Les soumissions sont valides pour 60 jours à compter de l'heure de clôture. La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Société immobilière du Québec
50, 1^{re} Rue Est
Rimouski, QC
G5L 2G1

**Le Président-directeur
Général**

MIVILLE VACHON

**POUR BIEN CONSTRUIRE
ET RENOVER**

La valeur "HABITAT" du SOLEIL, un outil indispensable pour simplifier vos projets de construction.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 847-3333

Pour renseignements, contactez votre agent immobilier ou appelez-nous.

Heures d'offices: Lundi au vendredi: 9h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00



HÔPITAL ST-JULIEN

APPEL D'OFFRES

PROJET: Sécurité-vétusté 1986-87
Fourniture et installation d'une cheminée

PROPRIÉTAIRE: Corporation Hôpital St-Julien
220, rue Principale
St-Ferdinand, QC
G0N 1N0

La Corporation Hôpital St-Julien propriétaire demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'une cheminée.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de Monsieur Ghislain Turgeon, ing., Directeur des services auxiliaires, situé au 220, rue Principale à St-Ferdinand, contre un chèque vif non remboursable de cinquante dollars (50,00\$) versé au propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à 10% du montant soumis, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque vif d'un montant égal à 5% du montant soumis fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est égale à 5% du montant soumis et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

Les soumissions, dans les enveloppes fournies à cet effet, seront reçues au bureau du directeur des finances de l'établissement à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 15:00 heures le 19 août 1987 pour être ouvertes au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix de leurs soumissionnaires, des garanties qu'ils entendent exiger d'eux, de leur solvabilité et du contenu de leur soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

St-Ferdinand, QC
Ce 9 juillet 1987

Le Directeur Général
RENÉ HOULE, C.A.

avis public

Gouvernement
du Québec

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Gaz Métropolitain, Inc.

REQUÊTE POUR OBTENIR UNE AUGMENTATION DE TAUX

AVIS PUBLIC est donné que GAZ MÉTROPOLITAIN INC., distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.G., chap. R-6) a, par sa requête R-3129-87 au 17 juin 1987, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz:

"d'APPROUVER les demandes et propositions décrites aux paragraphes 9, 11, 19 et 20, y compris les principes comptables qui en découlent.

d'APPROUVER l'élargissement à 1% de la fourchette de rendement en maintenant l'application de la formule d'incitatif décrite par la Régie;

de RECONNAÎTRE à la requérante le droit de toucher des revenus globaux de l'ordre de 994 000 000\$ pour l'année terminée le 1^{er} octobre 1987 au 30 septembre 1988."

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant à la soussignée.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête doit les faire parvenir à la soussignée dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit, en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

1987/07/14
RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DU GAZ

Laurette Laurin, avocate
Secrétaire
2100, rue Drummond, 2^e étage
Montréal (Québec)
H3G 1X1

Québec

CETTE OFFRE
PREND FIN
LE 5 AOÛT

MAZDA VOUS OFFRE 4 FAÇONS D'ÉCONOMISER MAINTENANT ET 1 FAÇON D'ÉCONOMISER POUR DES ANNÉES À VENIR.

1 ÉCONOMISEZ AU MOINS 1500\$ SUR TOUTE CAMIONNETTE 4X4 MAZDA.

Les camionnettes Mazda ont été classées au premier rang pour la satisfaction/clients aux États-Unis par la maison de recherche J.D. Power and Associates. Et maintenant, grâce à un programme spécial du constructeur, vous économisez au moins 1500 \$ sur toute nouvelle camionnette Mazda chez votre concessionnaire participant. Connaissez-vous une autre offre aussi alléchante?



2 LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE SUR LA MAZDA 626.

Voici une offre exceptionnelle sur une routière de classe mondiale. Pour un temps limité, vous pouvez obtenir la transmission automatique gratuite sur toutes les 626 qui l'offrent normalement en option. Une économie de 850 \$. Et ce mois-ci, vous pouvez économiser des centaines de dollars de plus sur toute 626 grâce à un programme spécial du constructeur!



3 LA CLIMATISATION GRATUITE SUR LA MAZDA RX-7.

Ajoutez de la fraîcheur à votre confort au volant de la voiture hautes performances qui fait grimper les normes des voitures sport. La climatisation, valant jusqu'à 1500 \$, est installée sur toutes les RX-7 sans coût additionnel.



4 LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE SUR LA MAZDA 323.

La Mazda 323, la grande routière des petites voitures, représente maintenant un rapport qualité-prix plus impressionnant que jamais. Obtenez la transmission automatique gratuite sur toutes les 323 qui l'offrent normalement en option. Et ce mois-ci, un programme spécial du constructeur vous permet d'économiser beaucoup plus encore à l'achat d'une Familiale 323.



5 CONTINUEZ À ÉCONOMISER, ANNÉE APRÈS ANNÉE, GRÂCE À LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

Personne n'offre une garantie meilleure que la garantie Leadership Mazda: 5 ans/100 000 km sur toutes les pièces principales et non seulement sur le groupe motopropulseur. Sans franchise. Et transférable à un second propriétaire, sans frais supplémentaires. Non seulement cette garantie vous fait économiser pendant que vous possédez votre Mazda, mais aussi elle en augmente la valeur de revente.

mazda



*En vigueur le 7 juillet 1987,
jusqu'à épuisement des stocks.

FAITES DE SUPER BONNES AFFAIRES CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA AUJOURD'HUI.

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Bouvier
628-6336

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-8551

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 ouest, rue du Phare
562-0245

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Pere
724-7888

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
687-0753

Petit Pabos
Automobiles Pabos Inc.
C.P. 100, Route 132
385-3031

Plessisville
Maurice Côté Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Ste-Patrice de Beauvillage
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Thetford Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

Rivière du Loup
Voyer Automobile Inc.
160 Fraser
862-3263



Le nouveau centre d'accueil et d'information touristique à Saint-Georges de Beauce.

Le nouveau centre d'information touristique de St-Georges prêt à accueillir 112,000 Américains

♦ SAINT-GEORGES - Le rôle du nouveau centre d'accueil et d'information touristique à Saint-Georges de Beauce, sera de desservir la zone touristique Beauce-Appalaches. Il est situé sur la route 173 à quelque trois kilomètres au sud de la ville de Saint-Georges.

par Paul-Henri DROUIN

On accueille présentement les touristes, quoique les travaux ne seront complétés qu'au cours du prochain mois. Dès cette année, ce nouveau centre permettra d'accueillir quelque 112,000 touristes en provenance des États-Unis.

C'est ce qu'a déclaré, hier, Mme Cécile Dupont-Chamard, présidente de l'Association touristique du Pays de l'Érable (l'ATPE), à l'annonce d'une aide financière de \$25 000 au Bureau du tourisme et de congrès de Beauce-Sartigan, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Georges.

La participation du milieu sera de \$20 000. Ce projet, attendu depuis longtemps, fait suite à une politique d'accueil adoptée en 1985 et au protocole d'entente intervenu avec le ministère du Tourisme, l'ATPE et le Bureau du tourisme et des congrès de Beauce-Sartigan.

Selon Mme Chamard, l'un des objectifs de ce nouveau centre d'accueil est d'atténuer les effets négatifs du « tourisme de passage » et faire en sorte que les touristes s'attardent plus longtemps sur le territoire Beauce-Appalaches et plus particulièrement sur celui de la MRC Beauce-Sartigan.

L'entente prévoit, entre autres, que l'ATPE s'engage à surveiller et à faire exécuter tous les travaux en conformité des plans et devis que l'ATR a déposé au ministère du Tourisme, puis de veiller à ce que le Bureau du tourisme et des congrès de Beauce-Sartigan fonctionne en conformité avec la politique d'accueil et d'information touristique régionale présentée au ministère.

Pour sa part, le Bureau du tourisme et des congrès de Beauce-Sartigan s'engage à assumer et à faire exécuter conformément ces travaux; à exploiter le centre selon le code éthique et les recommandations contenues dans la politique d'accueil que l'ATR a déposée au ministère; et à assurer le suivi des recommandations contenu dans le plan de développement touristique régional.

Ce protocole d'entente a été signée, hier, par Mme Chamard et Me Rock Jolicoeur, préfet de la MRC Beauce-Sartigan et maire de Saint-Benoît-de-Labre.

Ce nouveau centre d'accueil et

Ketos tentera de percer l'énigme des «marsouins blancs»

♦ SEPT-ÎLES - La population de bélugas du Saint-Laurent semble stable à 350 ou 500 individus. Mais il demeure que 50 pour 100 de moins de ces mammifères marins fréquentent l'estuaire du Saguenay. Le groupe Ketos s'est en conséquence attelé à la tâche de rassembler des données sur le phénomène.

par Marc ST-PIERRE

C'est ce qu'explique le président de Ketos, Réjean Gravel, biologiste, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL.

Organisme naissant et sans prétention, Ketos a commencé ses activités de recherche et d'éducation populaire, l'an dernier, avec un petit budget de \$2 000. Cette année, le groupe peut compter sur un budget de \$30 000 en services et en espèces sonnantes et trébuchantes qui lui sont venus d'Alcan, d'Hydro-Québec et de Voyageur.

Le mot Ketos, d'où provient le mot cétacé, signifie en grec ancien « gros poisson » ou « monstre marin ».

Pour en savoir plus long sur

l'énigme des bélugas, Ketos scrute à la jumelle les déplacements des bélugas à partir de Pointe-Noire, à l'embouchure du Saguenay. Depuis le 15 juin, et ceci jusqu'au 15 septembre, des équipes de deux personnes observent en effet les fameux « marsouins blancs ».

C'est l'an dernier, première année d'existence de Ketos, que le groupe avait lancé le projet, conjointement avec la Société linnéenne du Québec.

Les données recueillies en 1986 ont d'ailleurs permis à Ketos de produire une publication traitant des variations du taux de fréquentation du Saguenay des bélugas. Ce rapport sera notamment publié dans un prochain numéro de la revue *Le naturaliste canadien*.

Ketos prêche par l'exemple dans ses observations; pas question de faire des patrouilles sur l'eau. « En restant à terre, on ne dérange pas les bélugas », explique simplement le président Gravel.

Tout récemment, Pêches et Océans Canada aura notamment

dû édicter des règles d'observation des baleines à compter des bateaux qui se multiplient, ces dernières années, face à l'estuaire du Saguenay et au large de la Haute-Côte-Nord.

Si le projet « béluga » aura permis à Ketos de créer deux emplois d'été, qui sont partagés entre sept ou huit de ses membres, l'organisme poursuit par ailleurs une mission d'éducation. Il aura distribué, à la fin de l'été, quelque 10,000 exemplaires d'un dépliant explicatif sur les baleines fréquentant le Saint-Laurent. Dépliant couleur et accessible au commun des mortels, dont la publication a été parrainée par Alcan.

Véritables fiches d'information, les dépliants se retrouvent de place en place de Saint-Siméon et Pointe-Noire, Charlevoix, à Havre-Saint-Pierre, en passant par Sept-Îles et Longue-Pointe de Mingan, sur la Côte-Nord.

Ketos prépare en outre des conférences sur les baleines.

« Nous interviendrons probablement au niveau des écoles élémentaires pour sensibiliser par la base », note M. Gravel. ♦

DU NOUVEAU CHEZ PASCAL! LE PROGRAMME AUCUN VERSEMENT AVANT 1988*

* Plan #1

C'est tout simplement sensationnel! Pascal vous propose un nouveau moyen d'épargner et de jouir d'un décor embelli... dès aujourd'hui: Le programme aucun versement avant 1988. Pensez-y. Pas de paiement comptant. Pas d'intérêt. Pas de paiement avant le 2 janvier 1988*. N'attendez pas une minute de plus. Profitez dès maintenant de ce nouveau programme de paiement. Chez Pascal, bien sûr!

* Si crédit qualifié approuvé. Achat Minimum de 750\$.

2 SUPER MODES D'ACHAT

ACHAT MINIMUM 750\$ • SI CRÉDIT QUALIFIÉ APPROUVÉ

CHOIX #1 PAS DE PAIEMENT COMPTANT, PAS D'INTÉRÊT, PAS DE PAIEMENT AVANT le 2 janv. 1988

CHOIX #2 PAS DE VERSEMENT SUR COMPTANT payez en 24 versements consécutifs égaux

6,9%

D'INTÉRÊT ANNUEL

Achat	Coût de	24 paiements de	Total
750,00\$	55,20\$	33,55\$	805,20\$

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

COMMIS EN COMPTABILITÉ

Temps partiel, ayant une expérience minimale de 3 ans.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

3343, av. Mallet
Beauport, Qc
G1C 3S6



Votre rêve réalisé

Pascal Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy 659-4816

Rien ne va plus pour l'autoroute de l'Amiante

30 ANS, ÇA SE FÊTE!


HITACHI
VHS H.Q. 5000

- La caméra qui est aussi un magnétoscope
- Capteur d'images MOS
- Codage de la date et de l'heure
- Commande automatique du blanc
- Prises de sortie et d'entrée audio/vidéo

PRIX VACANCES
VHS/C

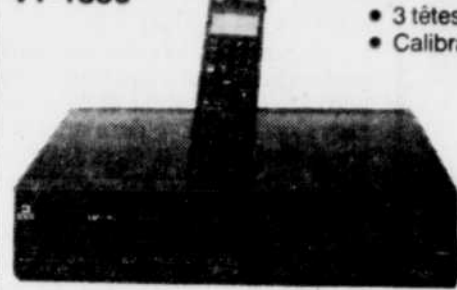
HITACHI

- Capteur d'image MOS
- Équilibrage du blanc
- Très compact et léger
- Définition 350 lignes
- Zoom entièrement automatique

PRIX VACANCES

HITACHI
TÉLÉCOULEUR 2670

- Lampe-écran teintée, unie et carrée
- Câblodélecteur à 91 canaux
- Télécommande double utilisation à 28 fonctions
- Affichage à l'écran du volume, du canal et de la fonction auxiliaire
- Filtre de décodage, définition de 330 lignes
- Prises de sortie et d'entrée audio/vidéo
- Minuterie de sommeil
- Rappel de dernier canal

PRIX VACANCES
MAGNÉTOSCOPE
VT-1350

HITACHI

- 3 têtes vidéo
- Calibrage parfait de l'image
- Image par image
- Ralenti de l'image
- Télécommande à interface digitale
- 4 programmes - 14 jours

599\$
TÉLÉCOULEUR 20" 369\$
 Télécommande sans fil, câblodélecteur intégré.
 QUANTITÉ LIMITÉE

À cause d'une administration réduite au minimum, nous sommes en mesure de vous offrir les MEILLEURS PRIX SUR TOUTE LA MARCHANDISE!

DENIS RADIO T.V. SERVICE ENR.
 9965, BOUL. L'ORMIÈRE, NEUFCHÂTEL, QUÉBEC — 842-7345

♦ **THETFORD-MINES** - Le dossier de l'autoroute de l'Amiante piétine et la pierre qui coince l'engrenage vient du jardin du ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources et député de Frontenac, M. Marcel Masse.

par Fortunat MARCOUX

Lors d'un dîner-bénéfice en décembre dernier, M. Masse avait promis la participation financière du gouvernement fédéral à la réalisation du projet, si le gouvernement québécois emboîtait le pas.

En avril, le ministre québécois des Transports, M. Marc-Yvan Côté, informait par écrit son homologue canadien, M. John C. Crosbie, de son engagement de payer 40 pour 100 du coût de construction de l'autoroute de l'Amiante si le gouvernement fédéral acceptait de payer le reste. Au SOLEIL, le ministre Côté avait confié que le gouvernement provincial était même prêt à en partager jusqu'à 50 pour 100.

Le ministre Côté est toujours prêt à rouvrir l'entente auxiliaire en matière de transport qui lie jusqu'en 1990 les gouvernements canadien et québécois, pour y inclure trois autres projets, dont celui de l'autoroute de l'Amiante.

Masse rectifie son tir

Le dossier de la voie rapide pour relier la région de Thetford à l'autoroute transcanadienne (20) demeure une priorité pour le député fédéral de Frontenac, mais il ne l'est pas pour le ministre Crosbie. M. Masse rectifie même son tir depuis que son collègue Crosbie l'a informé que le gouvernement québécois n'avait cessé de refiler au gouvernement fédéral toutes sortes de projets rou-

tiers depuis la conclusion de l'entente quinquennale entre les deux gouvernements, en 1985. À ce jour, le coût des projets soumis par le gouvernement provincial se chiffre à quelque \$750 millions, en comparaison de \$94 millions en 1985.

Sur la foi de ces informations, dans une lettre qu'il vient de faire parvenir aux membres de la Chambre de commerce de l'Amiante, M. Masse, comme son collègue Crosbie, reconnaît que la liste des priorités doit être révisée par les deux gouvernements. Tous deux maintiennent cependant que cette démarche ne signifierait pas nécessairement l'exclusion du projet de l'autoroute de l'Amiante lors du renouvellement de l'entente en 1990.

Déceptions

Ce dernier rebondissement dans le dossier déçoit, mais ne décourage pas le comité promoteur du projet au sein de la Chambre de commerce de l'Amiante.

Le président du comité, M. André Fréchette, est surpris que le ministre Crosbie mette en doute la bonne foi du gouvernement provincial dans ce dossier. Cependant, le comité n'abandonne pas la lutte. « Nous avons été patients et corrects jusqu'à présent. Toutefois, nous allons modifier notre stratégie et être plus agressifs », a-t-il promis.

Pour sa part, le député provincial de Frontenac, M. Roger Lefebvre, interprète la réponse du ministre Crosbie comme un refus catégorique. Il est déçu que le gouvernement canadien refuse l'offre du gouvernement québécois. « Nous perdons une occasion unique et historique de donner à la région un outil indispensable à son développement », a-t-il dit. Toutefois, M. Lefebvre ne doute pas de la bonne foi de son collègue Masse dans ce dossier. « M. Masse n'a pas réussi à convaincre M. Crosbie de l'importance du dossier », a-t-il conclu. ♦

TANT QU'À SE FAIRE PAYER, AUSSI BIEN EN PROFITER POUR S'OFFRIR UNE NISSAN.

Certains parlent de rabais, d'autres de remboursements.

Le fait est qu'on vous paye pour acheter. Et tout ce que nous essayons de faire en ce moment, c'est de vous aider à en profiter pour acheter un véhicule de qualité. À quoi bon de bénéficier d'un avantage temporaire si votre voiture ou camion ne vous donne pas entière satisfaction pendant les années à venir?

Alors ne vous gênez pas, profitez de la manne qui passe. Mais assurez-vous d'en avoir plus que pour votre argent. À notre avis, Nissan vous offre les achats les plus avantageux qui soient sur le marché présentement.

L'avantage camion.

1 000 \$

 NISSAN E À CAISSE ORDINAIRE PSDF: 9 407 \$++
 Négociez le meilleur prix, puis économisez 1 000 \$ de plus.

Quand vous profitez de notre offre de 1 000 \$ pour acheter un camion Nissan, non seulement vous faites une économie, mais vous devenez possesseur du seul véhicule automobile qui ait jamais reçu le prix d'excellence en design industriel. Et vous serez en bonne compagnie, car les camions Nissan sont maintenant les camions importés les plus vendus sur le marché canadien.*

L'avantage Sentra.

1 000 \$

 SENTRA E 2 PORTES PSDF: 9 987 \$++
 Négociez le meilleur prix, puis économisez 1 000 \$ de plus.

1 000 \$ de réduction sur une Sentra: voilà une occasion de célébrer. Mais vous serez également heureux d'apprendre que, lors d'un sondage auprès des propriétaires de voitures neuves quant à la qualité de leur véhicule, la Sentra s'est classée parmi les trois premières, sur un pied d'égalité avec Mercedes-Benz.†

L'avantage Multi.

750 \$

 MULTI 2 ROUES MOTRICES PSDF: 15 437 \$++
 Négociez le meilleur prix, puis économisez 750 \$ de plus.

Présentement vous pouvez économiser 750 \$ sur une Nissan Multi.

Mieux encore, vous aurez entre les mains un des véhicules les plus polyvalents qui existent en ce moment. Station-wagon en même temps que fourgonnette, la Multi convient à tous ceux qui mènent une vie active.

L'avantage Micra.

750 \$

 MICRA E 2 PORTES PSDF: 7 837 \$++
 Négociez le meilleur prix, puis économisez 750 \$ de plus.

750 \$ sur une voiture déjà super-économique! Et quand on pense qu'elle vous offre la traction avant, en plus d'une économie d'essence exceptionnelle, il y a de quoi s'en donner à cœur joie.

La garantie sans frais la plus étendue dans le temps.

Nissan s'est donné comme but de produire une voiture sans défauts. Cet engagement nous permet d'offrir à chaque acheteur d'un véhicule neuf la garantie sans frais la plus étendue de l'industrie: 6 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

Voilà ce que vous offre Nissan en plus du montant de 750 \$ ou de 1 000 \$. Chez tous les concessionnaires participants. Toujours et partout, Nissan cherche à garder le niveau de ses prix aussi bas que possible, tout en rehaussant constamment le niveau de la qualité.

NISSAN VOUS PAYE POUR ACHETER.


NISSAN

LES CONCESSIONNAIRES PEUVENT VENDRE MOINS CHER.

*Chiffres basés sur les ventes de camions importés au cours de l'année civile 1987.
 †Données extraites de "J.D. Power Associates 1987 Initial New Car Quality Survey".
 ‡Tous les prix indiqués sont pour les modèles de base et sont les prix suggérés au détail du fabricant en date du 26 juin 1987. Ils ne comprennent pas le transport, les frais de livraison, l'immatriculation ou les taxes.

Vos concessionnaires Nissan à Québec

 STE-FOY NISSAN LTÉE
 2060, boul. Charest ouest
 Ste-Foy
 681-7371

 J.E. DALLAIRE AUTO INC.
 75, rue Kennedy
 Lévis
 835-1718

 AUTOMOBILES ROYAL NISSAN INC.
 5740, boul. Ste-Anne
 Boischatel
 822-0499

 ST-RAYMOND NISSAN
 144, rue St-Jacques
 St-Raymond
 337-4646

 CAPITALE NISSAN
 125, rue Marais
 Ville Vanier
 681-0011

 AUTOMOBILES PELEMO INC.
 1150, 18e Rue
 Québec
 647-1822

Expansion de \$1 million à la filature Dionne, de Montmagny

♦ **MONTMAGNY** - Sept entreprises industrielles de la région de Montmagny bénéficieront de l'aide financière du gouvernement fédéral pour réaliser des investissements devant totaliser \$2,6 millions.

par Gilles PÉPIN

La société Textiles Dionne, par exemple, s'apprête à réaliser un projet d'un million de dollars, qui consistera à moderniser et à agrandir sa manufacture de fils synthétiques, située dans le parc industriel de Montmagny.

Pour favoriser ce projet, le ministère de l'Expansion économique régionale donnera une contribution de \$175 000, selon ce qu'a annoncé le député Pierre Blais. Cette réalisation permettra d'ajouter quatre emplois aux 72 postes existants.

Ressorts Liberté, fabricant de ressorts d'automobiles, recevra \$120 000 pour un agrandissement évalué à \$500 000 et devant entraîner la création de 15 emplois.

Le fabricant de meubles Jean et Frères bénéficiera d'une contribution de \$69 000 pour déménager son usine dans une plus grande bâtisse, à Cap-Saint-Ignace. Son investissement de \$350 000 vise surtout à accroître la productivité, ce qui devrait quand même permettre la création de huit emplois d'ici trois ans.

La firme Les Usines métallurgiques recevra \$78 250 pour un agrandissement de \$313 000. Les Séchoirs Aubé agrandira son usine de séchage et de préparation du bois, ce qui représente un projet de \$242 000, pour lequel une subvention de \$60 500 sera octroyée.

Planches décoratives M.G. aura \$36 250 pour un agrandissement évalué à \$145 000. Enfin, Publicité plastique Blais Inc., qui fabrique des plaques de signalisation, recevra une contribution de \$18 500 pour acheter divers équipements et développer de nouveaux produits, un projet de \$75 000. ♦

Initiative de Jean-Jacques Desgagnés

Baie-St-Paul a son musée du livre ancien

♦ BAIE-SAINT-PAUL - En mettant sur pied son musée du livre ancien à Baie-Saint-Paul, Jean-Jacques Desgagnés ne cherche

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

pas à faire de l'argent. Il veut simplement communiquer sa passion pour les premiers livres qui ont été publiés au Canada français.

« Si je peux couvrir mes frais, je serai bien content. Je veux simplement faire partager aux gens le plaisir et les connaissances que j'obtiens en collectionnant les vieux livres », dit-il au sujet de son projet qui vient de voir le jour dans une école du Centre-Ville. Il y a de 50 à 100 collectionneurs de livres anciens au Québec.

Le petit musée propose 270 livres édités entre 1765 et 1865. Il y a également une centaine de photographies. En visitant le musée, on touche à un nouveau volet de l'histoire du Québec.

Il faut, en effet, attendre l'instauration du régime anglais au Bas-Canada pour assister aux premières éditions. Sous l'ancien ré-

gime, l'imprimerie était du Domaine du Roi.

Le premier livre

Le premier volume publié ici a été un manuel scolaire en 1765. Il s'agissait du Catéchisme du diocèse des sens. « Les premiers écrits concernaient la religion et le droit », explique M. Desgagnés.

Le premier auteur canadien-français a été François-Joseph Cugnet qui a publié un traité de droit, en 1775. M. Desgagnés possède l'œuvre complète de Cugnet.

La première pièce de théâtre a été publiée en 1808, par un Français, Joseph Quesnel. Il s'agissait de *Colas et Colinette*. Il faut remonter à 1837 pour voir arriver le

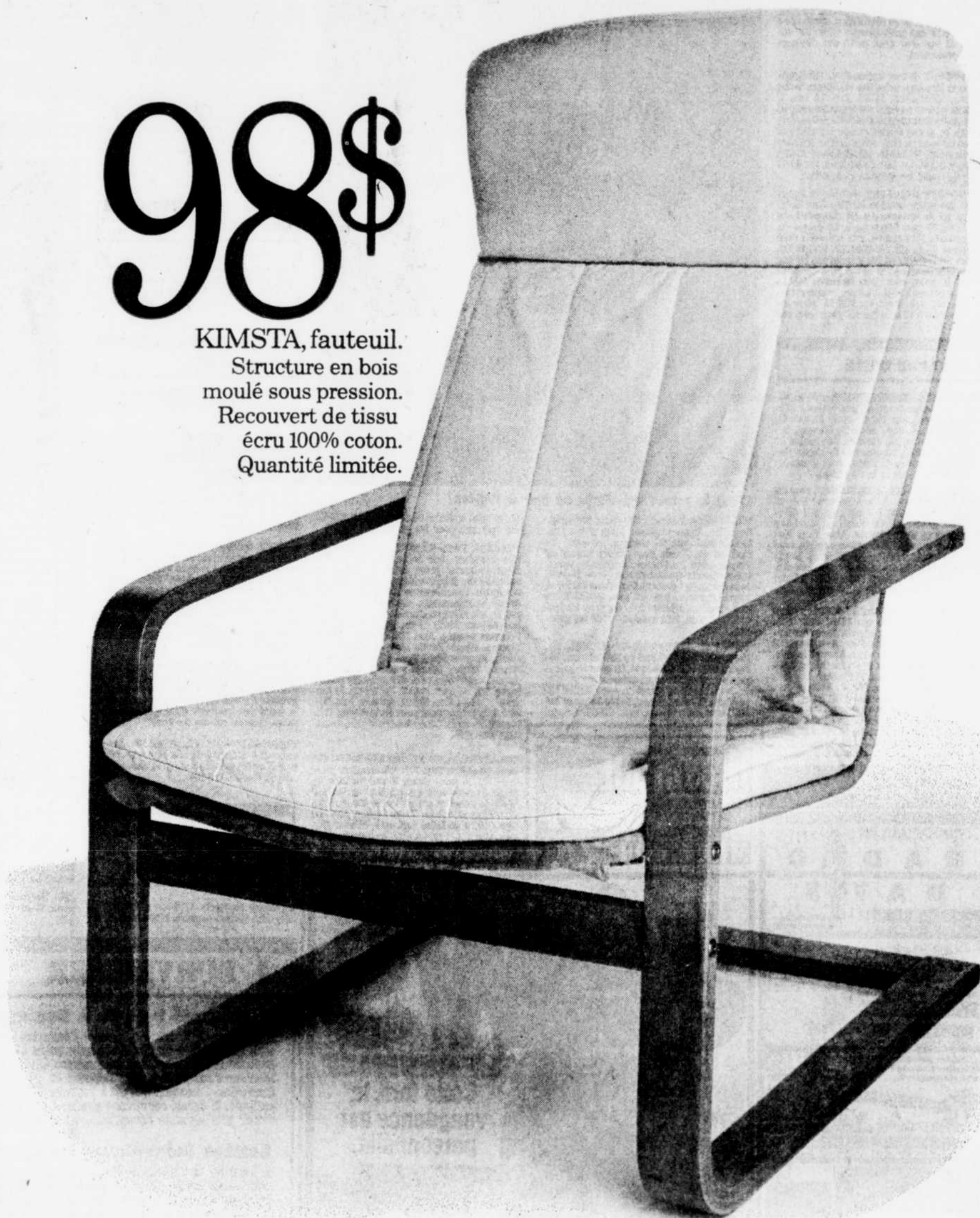
premier roman. Il a été signé de la main de Philippe Aubert de Gaspé, le fils de l'auteur de *les Anciens Canadiens*. La première imprimerie avait pignon sur rue dans la côte Gilmour à Québec.

Il en coûte \$1 d'entrée pour visiter le Musée du livre ancien. Il est ouvert jusqu'au 20 août, à l'école Forget, de Baie-Saint-Paul. ●

Un achat de tout repos!

98\$

KIMSTA, fauteuil.
Structure en bois
moulé sous pression.
Recouvert de tissu
écru 100% coton.
Quantité limitée.



Le bon sens à la suédoise

Pour la première fois sur notre continent

L'Academy of St.Martin in the Fields au complet à Joliette

♦ MONTREAL (PC) - Le Festival d'été de Lanaudière présentait, hier, à l'hôtel de ville de Montréal, la tête d'affiche de sa 10e présentation : Neville Marriner, qui dirige un concert, demain, dans la cathédrale de Joliette.

par Pierre ROBERGE

Le maestro britannique amène son Academy of St.Martin in the Fields (60 musiciens) au grand complet pour la première fois sur notre continent; il est déjà venu à Montréal, mais avec huit d'entre eux.

En conférence de presse, M. Marriner disait entre autres choses que l'ensemble est « totalement indépendant, depuis la fondation en 1959. Nous n'avons pas besoin de subvention, je n'ai pas à solliciter une marque de cigarettes pour préparer un concert ou une tournée. »

Les quelque 400 enregistrements réalisés par l'Academy of St.Martin in the Fields et ses concerts sont pratiquement sa seule source de revenu.

Répertoires

L'orchestre puise dans presque tous les répertoires, du XVIIIe au XXe siècles. Envisage-t-il celui de Mahler? demande un friand de ce compositeur; le maestro, né en 1924 dans le Lincolnshire, répond que l'Academy pourrait plutôt enregistrer des symphonies de Dvorak.

À une question sur l'Orchestre symphonique de Montréal, M. Marriner dit : « J'aime beaucoup le travail de Charles (Dutoit), il a rendu



Neville Marriner, photographié à Montréal

les musiciens internationaux, il leur a donné une attitude européenne, les a rendu conscients de la concurrence. »

M. Marriner croit aussi que « l'orchestre symphonique typique » de nos jours délaisse trop les oeuvres de Bach, Haydn et Mozart pour les « reléguer » aux orchestres de chambre.

« Tant mieux », réplique alors Yuli Turovsky, qui suivait la conversation. M. Turovsky a fondé en 1983 l'Orchestre, devenu l'un des orchestres de chambre les plus en demande; violoncelliste, il est aussi membre du trio Borodine.

Le Musici est à l'affiche du festival, le vendredi 24. Avec son concert du 18 juillet, au Festival Orford 87, ce sera un retour à la scène depuis un accident de la route, subi en Angleterre au début du printemps. M. Turovsky a encore des cicatrices au front; sa femme, violoniste, a aussi été blessée.

Vépres en première

Dimanche, en l'église de Saint-Jacques-de-Montcalm, à l'ouest de Joliette, le festival accueille la première nord-américaine des Vêpres de la Vierge, oeuvre de Gilles Tremblay, un Saguenéen d'origine.

L'oeuvre pour chœur, soprano, orgue et 12 instruments a été créée

en 1986, à l'abbaye de Sylvanès, dans le Midi de la France, pour son 850e anniversaire. Au festival, Tremblay dirigera les instrumentistes, Bernard Têtu sera chef de chœur, Réjean Poirier touchera l'orgue et la soprano lyrique Pauline Vaillancourt chantera.

Finalement René Charette, président du festival, dit attendre de

bonnes nouvelles de la ministre des Affaires culturelles Lise Bacon, qui sera au concert de l'Academy.

Elle pourrait confirmer l'aide concrète du Québec à l'amphithéâtre extérieur dont a besoin le festival, un projet d'environ \$7 millions. Sans cet amphithéâtre, la capacité réduite des salles oblige le festival à demander jusqu'à \$50 par billet. ♦

ADVENTURES IN BABYSITTING

Elle croyait que le baby-sitting était un moyen facile de gagner de l'argent jusqu'au jour où elle fit la connaissance des Anderson.

TOUCHSTONE PICTURES présente, en association avec SILVER SCREEN PARTNERS II, une production DEBRA HILL et LYNDIA OBST "ADVENTURES IN BABYSITTING". En vedette: ELIZABETH SHUE, KEITH COOGAN, ANTHONY RAPP, MAIA BREWTON. Musique: MICHAEL KAMEN. Directeur de la photographie: RIC WAITE, A.S.C. Scénario: DAVID SIMKINS. Production: DEBRA HILL et LYNDIA OBST. Réalisation: CHRIS COLOMBUS.

DÈS DEMAIN

VERSION ORIGINALE **STE-FOY** LAISSEZ-PASSER NON VALIDE

2500 Boul. LAURIER 656-0592



Sylvie Ledoux retrouvera Robert Gillet à l'automne

Du nouveau à Radio-Canada

♦ MONTREAL (PC) - Sylvie Ledoux quitte l'équipe de Québec ce soir à l'automne pour rejoindre Robert Gillet avec qui elle coanimera un nouveau talk-show qui sera en ondes tous les jours de la semaine à 17h30 et présenté en reprise à 23h20.

Remplaçant Gillet pure laine, la nouvelle émission dont le titre n'est pas encore trouvé parviendra de l'appartement de Gillet, sauf les vendredis où elle sera enregistrée au théâtre du Petit-Champplain.

On ne sait pas encore qui remplacera Mme Ledoux au bulletin de nouvelles, mais il est question de Carole Trahan, qui coanime déjà l'émission matinale de Gillet à la radio.

Par ailleurs, la comédienne Christine Lamer et son mari Denys Bergeron animeront une nouvelle émission quotidienne du matin, à la télévision de Radio-Canada, débutant le lundi 31 août.

En ondes à 9h15, l'émission d'une heure (variétés et informations) sera produite par la station affiliée de Sherbrooke, CKSH-9. Cet ajout permet au réseau français de commencer sa journée une heure plus tôt que prévu.

L'émission - le titre n'est pas choisi - marquera le retour à Radio-Canada de Christine Lamer, qui a longtemps prêté sa voix au personnage de Bobinette; elle avait aussi joué le rôle de Marisol, à Télé-Métropole. Quant à Denys Bergeron, il a entre autres été producteur de disques.

« C'est la plus importante contribution régionale jamais apportée au réseau français », a souligné, mardi, une porte-parole de la société d'État. Il s'agit plus précisément d'un achat à un indépendant, puisque CKSH-9 appartient à Cogeco, qui possède aussi l'affiliée de Radio-Canada à Trois-Rivières, CKTM-13, ainsi qu'une radio de Laval, CFGI-FM.

Par ailleurs, le réseau anglais de Radio-Canada annonce les nominations de M. Robert Blackwood au poste de directeur de la radio et de Norm Bolen à celui de directeur de la télévision pour la région de Québec. ♦

WALT DISNEY productions présente

BLANCHE NEIGE et les 7 Nains

50^e Anniversaire

TECHNICOLOR

V. FR. DE SNOWWHITE AND THE SEVEN DWARFS

DÈS DEMAIN

"UNE COMÉDIE REMPLIE D'AVENTURES HILARANTES". —NEWSWEEK, David Ansen

SHELLEY LONG **BETTE MIDLER**

UNE CHANCE PAS CROYABLE

Version française de "Outrageous Fortune"

TOUCHSTONE PICTURES présente, en association avec Silver Screen Partners II, une production INTERSCOPE COMMUNICATIONS, un film de ARTHUR HILLER. "UNE CHANCE PAS CROYABLE". En vedette: SHELLEY LONG et BETTE MIDLER. Avec PETER COYOTE et GEORGE CARLIN. Scénario: LESLIE DIXON. Production: TED FIELD et ROBERT W. CORT. Réalisation: ARTHUR HILLER.

DÈS DEMAIN

GALERIES CAPITALE de la 5401 Boul. des GALERIES 628-7455

DÈS DEMAIN À L'AFFICHE EN FRANÇAIS

La frénésie s'empare à nouveau de Beverly Hills

AXEL FOLEY EST DE RETOUR...

BEVERLY HILLS

EDDIE MURPHY

Le Flic de BEVERLY HILLS 2

PARAMOUNT PRÉSENTE UNE PRODUCTION DON SIMPSON / JERRY BRUCKHEIMER EN ASSOCIATION AVEC EDDIE MURPHY PRODUCTIONS INC. UN FILM DE TONY SCOTT - LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2. Avec EDDIE MURPHY, JUDGE REINHOLD, JÜRGEN PROCHNOW, RONNY COX, JOHN ASHTON, BRIGITTE NIELSEN, ALLEN GARFIELD ET PAUL REYSER. MUSIQUE DE HAROLD FALTERMEYER. DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE JEFFREY L. KIMBALL. PRODUCTEURS EXECUTIFS ROBERT D. WACHS ET RICHARD TREMKEN. SCÉNARIO DE LARRY FERGUSON ET WARREN SKAAREN. HISTOIRE DE EDDIE MURPHY ET ROBERT D. WACHS D'APRÈS LES PERSONNAGES CRÉÉS PAR DANIEL BACH ET DANIEL PETRE, JR. PRODUIT PAR DON SIMPSON ET JERRY BRUCKHEIMER. RÉALISÉ PAR TONY SCOTT.

DÈS DEMAIN

GALERIES CAPITALE de la 5401 Boul. des GALERIES 628-7455

Offrez-vous une VRAIE SORTIE

WALT DISNEY présente à la poursuite de **BENJI**

PRIX SPÉCIAL: Adultes et adolescents: 3.50\$. Enfants à l'âge de 3 ans et plus: 1.50\$.

GALERIES CAPITALE de la 5401 Boul. des GALERIES 628-7455

12h40, 14h30, 16h30, 18h30, 20h30.

V.F. de Benji The Hunted

LES 2 CHEFS-D'OEUVRE RÉUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME

JEAN de FLORETTE

MANON des SOURCES

GALERIES CAPITALE de la 5401 Boul. des GALERIES 628-7455

12h45, 14h55, 17h00, 19h15, 21h30.

V.F. de PROJET X

OPÉRATION CHIMPANZE

GALERIES CAPITALE de la 5401 Boul. des GALERIES 628-7455

12h45, 14h55, 17h00, 19h15, 21h30.

AXEL FOLEY est de retour. Là où il ne devrait pas être.

EDDIE MURPHY BEVERLY HILLS

GALERIES CAPITALE de la 5401 Boul. des GALERIES 628-7455

12h50, 15h00, 17h00, 19h15, 21h30.

Version originale

THE WITCHES OF EASTWICK

STE-FOY 13h45, 16h15, 18h45, 21h15.

13h30, 16h00, 18h30, 21h00.

THE UNTOUCHABLES

STE-FOY 13h30, 16h00, 18h30, 21h00.

Version originale

Steven Spielberg présente

INNOVATION

STE-FOY 14h00, 16h30, 19h00, 21h25.

Version originale

JOHN CANDY

SPACEBALLS

En sem.: 19h et 21h.

PLACE QUÉBEC 5401 Boul. des GALERIES 628-7455

"LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS RÉALISÉ"

—JAY SCOTT, TORONTO GLOBE AND MAIL

Stanley Kubrick's

FULL METAL JACKET

Version originale

En sem.: 19h05 et 21h20.

PLACE QUÉBEC 5401 Boul. des GALERIES 628-7455

LE 20^e FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Chanson subversive à la Sarcloret et un Corcoran plein son

♦ On ne s'attendait pas à tant d'énergie de la part de Jim Corcoran, même si ses deux derniers microsillons avaient annoncé un changement radical de style.

Surtout le dernier avec des chansons comme *Perdus dans le même décor* qui a été, hier soir, l'une des plus appréciées de son spectacle présenté au Pigeonnier par ce frisque septième soir du 20^e Festival d'été international de Québec.

Il faut dire que, pour former son Calabash Band (six instrumentistes et une choriste), il a puisé chez les meilleurs musiciens d'accompagnement au Québec.

Pour tout ce monde, des arrangements élaborés, peut-être un peu touffus par endroits comme dans *Empty White Walls*, mais dosant généralement bien les instruments acoustiques et électriques.

On a même vu le blond Jim danser si vous voulez une idée de l'am-

bianche de ce spectacle mené à l'emporte-pièce, malgré le maintien au programme de certains airs carrément folk et la mise en valeur sobre donnée à quelques airs tendres.

L'an dernier, Corcoran avait été privé, par un temps excécrable, de présenter son spectacle au festival d'été. Hier, il s'est très bien repris, réussissant à garder jusqu'à la fin le parterre rempli de plus de 5,000 personnes.

Insolence Sarcloret

Celui qui le précédait sur la même scène était moins avantage par les circonstances.

Le spectacle du chanteur suisse Sarcloret est plutôt calibré pour une petite salle de 80 places que pour un immense parterre comme celui du Pigeonnier.

Quand il y a plus de 90 personnes il vient habituellement avec un groupe de cinq musiciens. Mais hier, envoyé par la Radio suisse ro-

mande, avec un budget limité, il n'était accompagné que de sa guitare et des claviers de son ami Benoit Corboz.

Néanmoins, ses «chansons à texte» souvent en forme de déconage et parfois tout en tendresse ont eu un impact très direct sur un public attentif, du moins aux premiers rangs, notamment quand il chantait que «Dieu est une magouille de l'opposition», ou encore un texte très mordant sur les dictateurs.

Un spectacle intime à la Souchon pour les beaux sentiments et déconneur à la Plu-ne Latraverse pour la qualité subversive, comme il le dit lui-même.

Un cocktail de mots abrasifs brassés dans une musique qui n'a peut-être rien de génial, mais sert bien leur sonorité. ♦

Louis TANGUAY



Sarloret, à gauche, et Jim Corcoran durant leur spectacle respectif, hier soir, au Pigeonnier.

Trân Van Khê, spécialiste de l'art musical vietnamien

♦ La faculté des arts à ciel ouvert continue de plus belle ses activités gratuites. Le Festival d'été présentait, hier midi, son cours de musique le plus élaboré, prodigué par le Vietnamien Trân Van Khê, dans les Jardins de l'hôtel de ville.

Trân Van Khê a la parole en bouche, non seulement pour chanter, mais aussi pour tout expliquer de l'art musical vietnamien. Ce musicien accompli est doublé d'un pédagogue remarquable qui parle parfaitement le français, en plus. Il faut dire que Trân Van Khê est un ethnomusicologue (il) docteur honoris causa de l'Université d'Ottawa et directeur de recherche au C.N.R.S. Depuis hier, il est également docteur honoris causa de l'U.E.O., l'Université d'été de Québec.

Ainsi, avant tel chant d'amour, Trân Van Khê raconte que cela se passe à la fête du printemps, précisément au 13^e jour de la première lune de l'année, au pied des collines! Pour nous permettre de mieux suivre, il commence par traduire: c'est ce que nous pourrions appeler la *traduction anticipée*. Cette chanson dit, entre autres: «Mamie, penses-tu à moi quand tu rentres chez toi?» L'amour est bien l'amour, que l'on se trouve au pied des collines vietnamiennes ou sur les Plaines d'Abraham.

Et Trân Van Khê poursuit son initiation devant un petit public, il est vrai, mais un public attentif. Badauds s'abstenir. Notre prof entre maintenant dans les détails techniques. Voici la cithare à 16 cordes dont on joue principalement avec les ongles de la main droite... Voilà le luth à huit touches en forme de lune, dont le manche est plus long que le luth chinois, mais plus court que le luth cambodgien!... Et ceci, c'est le violon chinois sans corps.

Trân Van Khê n'est pas seulement compétent, il est souvent drôle. À propos de ce violon qui a l'aspect d'une pipe géante, il rapporte qu'un douanier soupçonneux lui a demandé: «Fumez-vous de l'o-



Trân Van Khê et sa fille ont permis aux Québécois de prendre un charmant contact avec l'âme musicale vietnamienne.

pium?» La musique, opium du peuple?

On ne retient pas forcément tout, mais à coup sûr, s'établit une familiarité musicale, une communauté de pensée.

Ainsi défilent les instruments du nord, du sud ou du centre: rien de ce qui est vietnamien n'est négligé. Pour ce peuple délicat et beau, fin et finaud, toute musique est d'a-

bord sonorités gracieuses, spirituelles, qu'il s'agisse de la clarté de source de la cithare ou des envolées nasillardes du violon-pipe.

Ce raffinement touche aussi le tambour. Contrairement à tant de bruyantes musiques d'ici et d'ailleurs, la rythmique ne se limite pas à un martèlement d'un ou deux temps! ♦

Régis TREMBLAY

Il n'y a pas de rivalité Paris-Ottawa, croit le responsable de l'Agence de coopération culturelle et technique pour le festival

♦ Le responsable de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) pour le Festival d'été, M. Kodzo Hadzi, ne croit pas à une «vive compétition» entre Ottawa et Paris au sein du monde francophone. Cette hypothèse a été avancée par la presse et le gouvernement français à la suite de la décision du gouvernement canadien de doubler sa contribution à l'ACCT.

par Johanne ROY

«Au lieu de rivalité, nous devons plutôt parler de complémentarité, d'égalité et de solidarité dans la communauté francophone», a-t-il spécifié au cours d'un entretien avec LE SOLEIL.

Il peut y avoir divergence sur certains points de vue, à toutefois indiqué M. Hadzi, mais la décision finale se prend toujours sur un consensus.

L'ACCT regroupe une quarantaine de pays francophones, dont la plupart ont participé au Festival d'été international de Québec.

Créée à Niamey en 1970, l'agence vise la promotion des cultures et des langues nationales. L'éducation, la coopération scientifique, ainsi que le développement social et économique constituent ses principaux champs d'intervention.

Chargé d'études pour l'ACCT, M. Hadzi coordonne depuis 1980 les activités des pays représentés au Festival d'été.

«A la veille du Sommet de Québec, la francophonie a pris une emphase particulière à ce 20^e Festival. Avec tous les témoins du monde francophone, il faut donner de l'éclat à cette manifestation et sensibiliser la population», a-t-il indiqué.

De concert avec le Festival d'été, l'ACCT effectue la sélection des pays participants selon des critères spécifiques.

«Le Festival constitue une plate-forme d'échanges culturels pour tous les pays membres. Chaque pays y participe à tour de rôle; cette année, c'est le tour du Sénégal, du Rwanda et du Cameroun», a expliqué M. Hadzi.

«Au début, les pays membres se sont plus représentés au Festival d'été au niveau de leur patrimoine culturel profond, qu'on peut qualifier d'authentique, a-t-il poursuivi. Aujourd'hui, on se représente aussi par des grands noms, des artistes qui sont connus internationalement, comme Manu Dibango, du Cameroun, un musicien complet, et Super Diamono, du Sénégal.»

Il est important également de montrer l'évolution de la musique africaine, a soutenu d'autre part M. Hadzi. Ainsi, Mory Kanté, du Mali, joue du balafon, un instrument traditionnel, modernisé par les amplificateurs pour les besoins de la scène.

À l'instar de quelques personnes qui, sans être nécessairement



M. Kodzo Hadzi est responsable de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en ce qui regarde la participation au Festival d'été des pays membres de l'organisation.

de l'organisation même du Festival, n'en ont pas moins participé à son essor, M. Kodzo Hadzi sera fait membre de l'Ordre de la Fleur, lors d'une cérémonie, aujourd'hui.

Fondé en 1974, cet ordre compte 34 membres, anciens présidents et collaborateurs du Festival d'été. ♦



Le temps plus frais n'a pas empêché les gens d'être nombreux au Pigeonnier, hier soir, mais les gilets et les couvertures étaient de rigueur.

Mimi Barthélemy, conteuse haïtienne

«Le conte est une belle leçon d'espoir»

♦ «Dans mon village en Côte d'Ivoire, on ne peut pas organiser de veillée de contes un vendredi soir, car tout le monde se retrouve devant la télé, pour voir quoi? Dalas!», soulignait, hier, le conteur Manfei Obin, lors d'une entrevue en compagnie de la conteuse haïtienne, Mimi Barthélemy.

par Johanne ROY

«Nous, les conteurs des pays du Tiers-Monde, avons comme rôle de ramener ces contes et d'être un miroir pour nos compatriotes afin qu'ils voient en quelque sorte projeter leur patrimoine et redécouvrent leur propre culture», de renchérir Mimi Barthélemy.

Ces deux conteurs à la verve attachante, se sont produits en fin d'après-midi, hier, sur le parvis de l'église Notre-Dame-des-Victoires à la place Royale, entourés d'un public attentif.

Petits et grands ont suivi sans broncher le récit notamment de «Baton le lièvre», un personnage rusé que fait vivre Manfei Obin au rythme de son djembé, sorte de tambour.

D'une rencontre avec un caillou doué de la parole et de surcroît capable d'exaucer des souhaits, «Baton le lièvre» en vient à contrecarrer une vipère noire assassine et une famille de panthères noires un peu trop gourmandes.

Tout aussi captivante, Mimi Barthélemy y est allée, entre autres, d'un personnage également roublard, Thomas le coquin, musicien favori du roi, qui leur ce dernier par des trésors invraisemblables, sortis tout droit de son imagination fertile.

«Le conte est une belle leçon d'espoir, affirmait en entrevue Mimi Barthélemy. On part d'une histoire spécifique de la Côte d'Ivoire ou de Haïti, par exemple, et on aboutit à l'universel, à l'être humain que nous sommes tous, en face d'une vie qu'il faut qu'on réalise le mieux possible», a-t-elle poursuivi.

En France, où l'engouement pour le conte est particulièrement fort, soutenait Manfei Obin, il y a une cinquantaine de conteurs professionnels. Souvent de formation universitaire, ces artistes ont peaufiné un art, une technique, qui viennent appuyer les souvenirs et les veillées de contes de leur enfance.

Manfei Obin est urbaniste et musicien, Mimi Barthélemy a une formation poussée en théâtre. Tous deux font de nombreuses tournées un peu partout dans le monde. Au hasard d'une représentation, il n'est pas rare que psychanalistes, ethnologues et professionnels de différentes disciplines s'intéressent à leur art. Des psychanalistes organisent même des colloques sur le conte, a souligné la conteuse.

Dans leurs contes, il est question de récits animaliers, de loup-garou, diable, génie, ogre; de vie, de mort, de mariage, de débrouillardise ou de justice sociale.

«Il s'agit de petites histoires qui ont l'air très sympa, mais profondément parlent de comment vivre, comment se dépouiller de soi-même pour mieux renaître; comme une petite graine en hiver qui va mourir pour mieux renaître au printemps», signalait Mimi Barthélemy.

«C'est l'école de la vie» d'ajouter Manfei Obin. Ce dernier se produit aujourd'hui, à 16h00, à la place Royale. Vendredi, à 18h30, il sera à la place d'Armes et dimanche, à midi, à la terrasse Dufferin en compagnie cette fois de la conteuse Praline Gay-Para du Liban. ♦



Mimi Barthélemy, de Haïti, et Manfei Obin, de la Côte d'Ivoire, deux conteurs au magnétisme indiscutable, ont retenu l'attention du public, hier, à la place Royale, par leurs personnages roublards et malicieux, sur un fond de merveilleux.

Du 27 août au 2 septembre

Losique présentera 60 films à son Festival de Québec

♦ Serge Losique a tenu la promesse de revenir à Québec qu'il avait faite en septembre dernier lorsqu'il était venu concurrencer directement le Festival du film qui menait depuis quatre ans l'homme d'affaires et alors propriétaire du cinéma Cartier Bruno Bégin.

par Léonce GAUDREAU

Mais tout cela est de l'histoire ancienne. Exit monsieur Bégin et feu de la rampe sur Serge Losique. Monsieur Losique est revenu à Québec, hier, pour annoncer avec le sourire de circonstance les grandes lignes de ce que sera son deuxième festival à Québec mais que ses relationnistes de Communication Iris présentent comme le 5e festival pour bien inscrire l'événement dans la continuité de celui autrefois animé de Québec même par Bégin et compagnie.

M. Serge Losique offrira cette année, du 27 août au 2 septembre, une sélection de 50 des meilleurs films qu'il aura présentés à son prestigieux Festival des films du monde de Montréal (21 août au 1er septembre), ce qui veut dire le double de ce qu'il avait apporté à Québec, l'an dernier. De plus, la sélection de M. Losique sera enrichie d'une rétrospective d'une dizaine des grands films comiques de l'histoire du cinéma, y incluant évidemment aussi bien Chaplin, Fernandel que Buster Keaton.

Un zoo dans la nuit

L'ouverture du festival sera faite le 27 août au Grand Théâtre de Québec avec le film québécois *Un zoo dans la nuit* qui a fait sensation au Festival de Cannes et qui fait courir les foules à Montréal depuis plusieurs semaines. Ce n'est d'ailleurs qu'après ce lancement que le film entreprendra à Québec sa carrière commerciale au Cinéplex Charest.

C'est d'ailleurs à ce Cinéplex



En dévoilant la très belle affiche du Festival de Québec, signée par Pierre Deschatelets de Terrebonne, M. Serge Losique (à gauche) a annoncé la participation de l'écrivain Roger Lemelin comme président d'honneur de son festival. Celui-ci s'est dit heureux d'accepter en raison de l'admiration qu'il éprouve à son endroit pour la détermination et le courage dont M. Losique a fait preuve dans la mise sur pied du Festival des films du monde de Montréal.

Odéon du boulevard Charest, ainsi que dans les deux salles des Cinémas unis de Place Québec, que se poursuivra le festival. M. Losique se disait heureux d'avoir réussi à réunir dans un même festival deux grandes chaînes de cinéma qui généralement se font une concurrence farouche, succès dont ne peut certainement pas se vanter Me Jean Sirois, le président de Téléfilm Ca-

nada, qui a échoué dans ses tentatives de rapprochement entre Bruno Bégin et Serge Losique lui-même. Mais ça aussi c'est de l'histoire ancienne.

Prix unique

Pour réduire au minimum les problèmes d'administration du festival, M. Serge Losique a décidé d'établir un coût d'entrée général de \$4, donc plus bas que le prix deman-

dé à Montréal et que le coût ordinaire d'entrée réclamé en salle commerciale. En contrepartie, les festivaliers ne pourront se prévaloir comme à Montréal de tarifs réduits sur l'achat de séries de films.

Même si ce festival coïncide avec le Sommet de Québec des chefs d'Etats francophones, M. Losique a indiqué que le cinéma francophone n'aurait pas de place privilégiée dans la sélection, puisque le festival sera une sélection représentative du cinéma mondial, comme c'est le cas au festival de Montréal. Et comme c'est la tradition dans les festivals, tous les films seront présentés dans leur version d'origine, avec au besoin et selon les circonstances des sous-titres français ou anglais. Mais il hors de question d'avoir des « films doublés » comme on le fait dans les salles de cinéma commerciales. Donc, a-t-il dit avec humour, il n'y a aucun risque de voir Marilyn Monroe perdre de son sex-appeal en parlant français.

C'est le 6 août que sera connue la programmation finale du Festival de Québec. On aura aussi sans doute une bonne idée à ce moment des artistes de passage à Montréal qui seront invités à venir à Québec pour la présentation de leurs films.

Dubeau conserve son Stradivarius

♦ MONTREAL (PC) - La cour supérieure a tranché, hier. La violoniste de concert québécoise Angèle Dubeau pourra garder son magnifique Stradivarius 1733, qui vaut aujourd'hui, avec son archet unique, \$400,000.

Le juge Vital Cliche déboutait ainsi de son action le successeur Ludger Simard, de Sorel, qui prétendait à un droit de propriété sur le précieux violon qui avait fait les beaux jours du virtuose Arthur Leblanc (décédé en 1984).

M. Leblanc ne jouait plus, étant gravement malade. Il accepte donc, en 1977, de louer le violon à Angèle Dubeau par l'entremise du père de celle-ci, Jules Dubeau, de Saint-Norbert.

M. Leblanc, qui se dit propriétaire de l'instrument fabriqué en 1733 à Crémone par Antonio Stradivarius, s'engage la même année en faveur des Dubeau à leur vendre le violon dans un délai de 120 jours, au prix de \$8,000 par année, à titre de rente viagère de son vivant, puis à ses héritiers pour une période n'excédant pas 20 ans.

En 1984, cependant, les héritiers de Ludger Simard revendiquent la propriété de l'instrument et demandent de faire annuler la vente.

M. Simard était pour M. Leblanc un mécène. En 1946, il

avait payé \$27,000 pour le violon et l'archet « François Tourte », et avait créé le Comité national du violon « Arthur Leblanc » afin d'aider les violonistes de chez nous.

Un campagne de souscription, lancée au cours de la brève existence du Comité (1947-48), avait servi à éponger une toute petite partie de la dépense effectuée par M. Simard. Le violon resta en la possession de M. Leblanc plus de 30 ans. Ludger Simard décède en 1966. Mais ce n'est qu'en 1984 que ses héritiers révèlent aux Dubeau que leur titre de propriété pourrait être incertain.

Le juge Cliche a rejeté leur prétention en se fondant sur l'article du Code civil qui prévoit une prescription de trois ans sur un meuble en possession d'un tiers acquéreur.

La prescription doit se compter à partir du moment où le possesseur est dépossédé de son objet, soit en 1977 (la promesse de vente) ou en 1978, soit au moment où la vente devait se conclure, selon la promesse de vente. (En fait, l'acte de vente ne fut signé qu'en 1984 par le Curateur public, mais il était rétroactif à 1978).

A supposer que la succession Simard ait eu encore quelque droit de propriété sur le violon, elle s'y est prise trop tard.

INVESTISSEZ

Devenez source de vie

COLLECTE DE SANG

LE SOLEIL

le jeudi 16 juillet
À PLACE LAURIER

Mail est (rez-de-chaussée)
entre 13h00 et 20h00

Sous la présidence d'honneur de
M. Paul-A. Audet
président-directeur général du Soleil

OBJECTIF: 500 DONNEURS

* Il est important de noter que toute personne âgée de 17 à 65 ans et dont le poids est supérieur à 100 livres, peut se présenter pour le don de sang.

Les organisateurs sont priés de demander aux donneurs qui possèdent déjà leur carte de la Croix-Rouge, indiquant leur groupe sanguin, de ne pas l'oublier lorsqu'ils se présentent à la collecte.

Une collaboration:

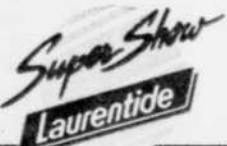
LE SOLEIL

AIDEZ-NOUS À DÉPASSER
NOTRE OBJECTIF!

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE



À L'AGORA du
Vieux-Port de Québec



CE SOIR À 21H



PAGLIARO

DAVID LINDLEY

Sièges réservés: 10*

Le Vieux-Port
Rens.: 692-0100
Canada 692-3674
de midi à 20h

Billetech

Changements
au Télé-Magazine

JEUDI 16 JUILLET

20h00 (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12)
30 STATION
SOLEIL

Journalistes: Western, Inc.; Marie King et Denis Chompoux, chroniqueurs; Michel Giguère, propriétaire du ranch; Le Montgros et le cheval de Jean-Pierre; appelle «Khan», sera en studio pour l'occasion.

LES MYSTÈRES
EDOUARD MAY

Nouveau scénario
"Une Fête tragique"

SOIRÉES
"MEURTRE ET MYSTÈRE"
AU BONAPARTE

SPÉCIAL

incluant le souper

TABLE D'HÔTE

et l'occasion de résoudre

une énigme policière

TOUS LES JEUDIS

de 35,95\$ 29,95\$

HEURE: de 18h30 à 22h

LIEU: Le restaurant Bonaparte

680, Grande-Allee est

RÉSERVATIONS: 647-4747

CIRQUE DU SOLEIL



Billets disponibles
AUJOURD'HUI
14h et 20h

Vieux-Port
de Québec

Jusqu'au
22 juillet

Nos
derniers tours
de piste à Québec
avant 1989

Billets en vente maintenant à tous les supermarchés Steinberg de Québec et Lévis.
A la billetterie du Grand Châteaui du Cirque du Soleil: 694-1123

Sièges réservés
Cartes de crédit acceptées.
* Prix spéciaux pour les enfants de 12 ans et moins.
* Rabais pour les groupes de 25 personnes et plus.
* 10 % de rabais à l'âge d'or et aux étudiants titulaires d'une carte d'identité.

Horaires:
Mardi: 20h00
Mercredi au vendredi: 14h00 et 20h00
Samedi: 12h00 - 14h00 - 20h00
Dimanche: 12h00 - 14h00

STATIONNEMENT GRATUIT

* aux Châteaux-Montcalm, à l'Est de la rue de la Paix
* dans la zone de stationnement de la rue de la Paix
* au sud du restaurant Châteaui

"Le nouveau spectacle, le meilleur jamais présenté par le Cirque du Soleil."
— Pierre Gauthier, Le Devoir
"Le spectacle le plus extraordinaire jamais présenté par le Cirque du Soleil."
— Jean-Louis Bédard, Le Journal de Montréal
"Le Cirque du Soleil présente un spectacle qui est sans doute le meilleur de sa jeune carrière."
— Louis Tanguay, Le Soleil
"Le nouveau spectacle du Cirque du Soleil."
— Pierre O. Nadeau, Journal de Québec



Hilton Québec en appelle de sa condamnation à verser \$92,862 à l'UMRCQ

♦ La compagnie Hilton Québec a interjeté appel d'un jugement de la cour supérieure qui l'avait condamnée à payer des dommages de \$92,862 à l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) qui n'avait pu tenir son congrès à Québec, en 1984.

par Marcel COLLARD

Par son procureur, Me Benoît Mailloux, Hilton Québec conteste la décision rendue le 25 juin, par le juge Jacques Philippon, concluant que la direction de l'hôtel et le syndicat de ses employés devaient être tenus so-

lidairement responsables d'un bris de contrat à l'endroit de l'UMRCQ. En raison d'une grève illégale, l'union qui devait tenir son congrès au cours du mois d'octobre, a dû trouver un autre endroit, à Montréal, ce qui lui occasionna ainsi des dépenses additionnelles.

Le juge Philippon, dans un document de 15 pages, fait reproche au syndicat d'avoir déclenché une grève illégale, sans en évaluer les conséquences, mais il a conclu aussi que le Hilton Québec aurait dû requérir le retour au travail de ses employés. ♦

Ottawa a résolu un vieux grief syndical

Salaires égaux pour tous les employés de soutien fédéraux

♦ OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral a finalement résolu un grief syndical vieux de six ans en acceptant de verser aux employés de soutien de ses hôpitaux, en majorité des femmes, des salaires égaux à ceux d'autres employés de soutien gouvernementaux.

Selon Me Russell Juriansz, l'avocat de la Commission canadienne des droits de la personne qui a contribué à régler la dispute entre le Conseil du trésor et l'Alliance canadienne de la Fonction publique, le règlement du grief accorde des

hausse de salaires rétroactives totalisant \$30 millions aux employés de soutien des hôpitaux et centres de soins administrés par le gouvernement fédéral.

Les cuisiniers et cuisinières à l'emploi d'un hôpital du ministère de la Défense, par exemple, touchent leurs chèques de paie réguliers augmentés d'un montant supplémentaire, de manière à ramener leur salaire à égalité avec celui des cuisiniers travaillant dans tout autre établissement fédéral.

Les cuisiniers d'hôpitaux gagnent présentement entre \$9.81 et

\$10.89 l'heure, tandis que les autres cuisiniers gagnent \$13.52 l'heure.

Le règlement du grief entraînera également un relèvement des salaires des travailleurs et travailleuses d'hôpitaux qui effectuent un travail de valeur égale à celle des employés de soutien généraux. Ainsi, une aide-infirmière qui gagne à l'heure actuelle entre \$10.80 et \$12.04 touchera le même salaire qu'un surveillant d'entrepôt dont le taux horaire est de \$14.01.

Environ 1,700 personnes, surtout des femmes, cuisinières, mes-

sagères, concierges, assistantes dentaires et travailleuses sociales, employées des hôpitaux et centres de soins fédéraux à travers le pays, verront leur salaire augmenter à compter du 26 juillet.

Et jusqu'à 3,000 autres personnes qui ont occupé de tels postes depuis septembre 1980, mais qui, depuis, ont démissionné ou pris leur retraite, pourront se prévaloir de versements rétroactifs s'ils avisent leur employeur ou la commission avant le 31 décembre 1990.

Selon un porte-parole de la commission, le règlement de la plainte de discrimination salariale pourrait affecter entre 2,200 et 5,000 personnes.

La commission, le gouvernement et le syndicat ont réussi à s'entendre sur une formule de règlement et l'ont soumise à un tribunal indépendant des droits de la personne, hier, épargnant ainsi aux membres du tribunal des mois de travail et leur évitant d'avoir à imposer leur solution.

Les avocats des trois parties concernées se sont dit satisfaits de l'issue du conflit.

Le chef du bureau de la classification et du salaire égal du Conseil du trésor, Michel Papineau, a cependant indiqué hier qu'il pourrait y avoir des délais avant que les employés concernés ne touchent les montants prévus. ♦

Les jeunes médecins menacent de démissionner

♦ MONTREAL (PC) - À la recherche d'une forme de grève qui n'en serait pas une, les 1,800 membres de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec FMRIQ se prévaudront désormais du droit de refuser de travailler inscrit à la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

C'est pratiquement la seule forme d'arrêt de travail dont ils puissent maintenant se prévaloir après le rejet, hier, par la Cour supérieure du Québec de leur requête en évocation d'une récente décision du Conseil des services essentiels.

La Cour a en fait confirmé l'obligation faite aux jeunes médecins d'assurer les services de garde au même titre que les autres services essentiels en cas de débrayage.

Le président de la Fédération, le Dr Alain Sicard, a indiqué que les résidents et internes cesseront bientôt d'assurer leur garde dans les hôpitaux au-delà des 24 heures prévues à leur dernier contrat de travail.

« Des médecins fatigués qui travaillent plus de 100 heures par semaine dispensent une médecine endormie qui met en danger leur santé et leur sécurité et celles du public en général », a soutenu pour sa part le Dr Jean-Hugues Brossard, président du syndicat local de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

L'article 12 de la Loi sur la santé et la sécurité au travail prévoit « qu'un travailleur a le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou peut avoir l'effet d'exposer une autre personne à un semblable danger ».

Naissance de trois jaguars au zoo de Granby

♦ GRANBY (PC) - La femelle jaguar du Jardin zoologique de Granby a donné naissance à trois rejetons, dont deux vivent toujours. La mère a toutefois tué le troisième.

La mère, elle-même née au Zoo de Granby il y a 10 ans, a mis bas le 17 juin dernier, après une période de gestation d'une centaine de jours.

Les dirigeants du zoo ont tardé à annoncer ces nouvelles naissances, préférant attendre d'avoir la certitude que les deux nouvelles femelles survivraient.

« Ce sont des êtres fragiles », explique la biologiste Manon Brien. « Dès leur naissance, nous devons les placer à l'intérieur d'un incubateur pour environ un mois ».

Le risque de contamination n'explique pas à lui seul qu'on enlève les petits à leur mère dès la mise bas. « Elle les tuerait tous si nous ne le faisons pas », souligne la biologiste. Conséquence directe de la vie en captivité, l'instinct de survie de l'animal lui dicte de commettre cet infanticide. « L'espace est réduit dans les enclos. Il n'y a pas de place pour d'autres jaguars et elle le sait très bien », explique Mme Brien. ♦

LA VOITURE GM DE VOS RÊVES EST MAINTENANT À VOTRE PORTÉE.



Le programme de location GM. C'est tout nouveau et c'est super!

Voici la façon intelligente de prendre le départ au volant de la voiture, de la camionnette ou de la fourgonnette neuve GM de vos rêves... dès maintenant!

Rien de plus simple! Vous n'avez qu'à remplir la demande de client privilégié ci-contre... c'est vite fait!

Pas besoin de déboursier un gros montant de votre poche. Pas besoin de faire un gros emprunt à la banque.

Le programme de location GM vous en offre plus pour votre argent avec des taux et conditions de location des plus avantageux. Vous pouvez ainsi réduire le montant de votre versement mensuel en ne payant que pour l'utilisation de la voiture, plutôt que de payer le prix d'achat.

Que vous rêviez de partir au volant d'une Chevrolet Beretta ou d'une Pontiac Bonneville, vous pourriez l'équiper de toutes les options qui feront votre bonheur tout en respectant votre budget.

C'est une occasion à ne pas manquer! Faites votre demande de client privilégié dès maintenant. Passez ensuite chez un concessionnaire GM. Vous pourriez partir bientôt au volant de la voiture de vos rêves grâce au nouveau programme de location GM. C'est le point de départ!



Rencontrez le spécialiste de la location chez un concessionnaire GM.

LA LOCATION GM. LE POINT DE DÉPART.

Chevrolet • Oldsmobile • Pontiac • Buick • Cadillac • Camions Chevrolet et GMC

LA LOCATION GM

Faites votre demande de client privilégié aujourd'hui même.

PROGRAMME DE LOCATION GM. DEMANDE DE CLIENT PRIVILÉGIÉ.

NOM DE FAMILLE: _____		PRENOMS: _____		NO D'ASSURANCE SOCIALE: _____		DATE DE NAISSANCE: MOIS _____ JOUR _____ AN _____		NO DE TELEPHONE RESIDENCE: _____	
ADRESSE ACTUELLE: NO ET RUE _____		VILLE _____		PROVINCE _____		CODE POSTAL _____		# APPARTEMENT _____	
PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE: _____		NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR DE L'HYPOTHÈQUE OU DU PROPRIÉTAIRE: _____		VALEUR MARCHANDE SI PROPRIÉTAIRE: \$ _____		PRIEMENT MENSUEL DU LOYER: \$ _____		DEPUIS COMBIEN D'ANNÉES? _____	
ADRESSE RESIDENTIELLE PRÉCÉDENTE SI MOINS DE DEUX ANS À L'ADRESSE ACTUELLE: NO ET RUE _____		VILLE _____		PROVINCE _____		CODE POSTAL _____		PENDANT COMBIEN D'ANNÉES? _____	
EMPLOYÉ PAR: _____		NOM _____		ADRESSE _____		VILLE _____		PROVINCE _____	
POSTE DANS LA COMPAGNIE: _____		ANNÉES D'ASSOCIATION: _____		REVENU PAR MOIS: \$ _____		NO DU TELEPHONE AU TRAVAIL: _____		POSTE DÉTENU: _____	
EMPLOYEUR PRÉCÉDENT SI MOINS DE DEUX ANS À L'EMPLOI CI-HAUT: _____		NOM _____		ADRESSE _____		VILLE _____		PROVINCE _____	
VOUS N'ÊTES PAS TENUE DE RÉVÉLER LES PENSIONS ALIMENTAIRES, SOUTIEN D'ENFANT(S) OU PENSION DE SÉPARATION, SI VOUS NE DESIREZ PAS QU'ELLES SOIENT CONSIDÉRÉES COMME BASE POUR CETTE OBLIGATION DE LOCATION.		AUTRE GÈNRE DE REVENU: _____		SOURCE _____		MONTANT MENSUEL \$ _____			
COMPTE PERSONNEL DE CHEQUES: _____		NOM DE LA BANQUE _____		ADRESSE _____		VILLE _____		PROVINCE _____	
AUTRES RELATIONS BANCAIRES: _____		NOM DE LA BANQUE _____		ADRESSE _____		VILLE _____		PROVINCE _____	
COMPAGNIE DE QUI LE DERNIER VÉHICULE A ÉTÉ LOUÉ OU FINANCÉ: _____		NOM _____		ADRESSE _____		VILLE _____		PROVINCE _____	
OBLIGATIONS PAR VERSEMENTS: _____		NOM _____		ADRESSE _____		MONTANT FINANCE \$ _____		PRIEMENT MENSUEL \$ _____	
CARTES DE CRÉDIT: _____		SOLDE DU _____		SOLDE DU _____		SOLDE DU _____			
NO DE MASTERCARD: _____		SOLDE DU _____		SOLDE DU _____		SOLDE DU _____			
NO DE VISA: _____		SOLDE DU _____		SOLDE DU _____		SOLDE DU _____			
NOM ET ADRESSE DE RÉFÉRENCES PERSONNELLES (PERSONNES NE RÉSIDANT PAS AVEC VOUS): _____		NOM _____		ADRESSE _____		VILLE _____		PROVINCE _____	
TRAVAIL _____		ADRESSE _____		VILLE _____		PROVINCE _____		LIEN DE PARENTE: _____	
PERSONNELLE _____		ADRESSE _____		VILLE _____		PROVINCE _____		NOMBRE D'ANNÉES CONNUE: _____	
JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-HAUT SONT COMPLETS ET VÉRIFIÉS. GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA, LIMITÉE EST AUTORISÉE À INVESTIGUER MON CRÉDIT ET MON HISTOIRE D'EMPLOI ET À TRANSMETTRE LES RENSEIGNEMENTS SUR SON EXPÉRIENCE DE CRÉDIT AVEC MOI.		SIGNATURE DU REQUÉRANT (LOCATAIRE): _____		DATE _____		19 _____			
NO DE PERMIS DE CONDUIRE: _____		ADRESSE DU LIEU OÙ LE VÉHICULE SERA REMIS (SI AUTRE QUE L'ADRESSE ACTUELLE): NO ET RUE _____		VILLE _____		CODE POSTAL _____			

POSTEZ À: LA LOCATION GM, C.P. 10879, Ste-Foy, Québec, G1V 4P6



Visite royale

Le duc et la duchesse de York ont été accueillis, hier, à Toronto, première étape d'un séjour de 25 jours au Canada. Le prince Andrew et à son épouse, anciennement Sarah Ferguson, en-cadrent ici le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, qui leur a souhaité la bienvenue au pays.



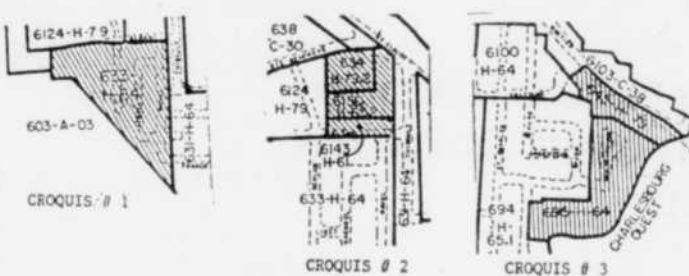
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que lors d'une séance tenue le 13 juillet 1987, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté en première lecture le projet de règlement 3290 Modifiant le règlement 2272 "Concernant l'urbanisme dans les districts Les Saules, Neufchâtel, Duberger et Charlesbourg-Ouest", dans le but:

- de permettre, dans le secteur Neufchâtel, uniquement l'implantation de bâtiment appartenant aux groupes Habitations I et II, dans une zone située au Sud de la rue Albani, de part et d'autre de la rue Haendel, de l'avenue Berlioz et de la rue Ravel et,
 - en appliquant, pour ce faire, dans la zone 633-H-83, le code de spécifications 64, au lieu du code de spécification 83 qui s'y applique actuellement, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 1 ci-après illustré;
- de fractionner, dans le secteur Neufchâtel, la zone 634-P-42, située entre la rue Albani, la rue Thibault, l'avenue Berlioz et la route Sainte-Geneviève, de façon à y permettre l'implantation d'usages résidentiels avec une densité d'implantation décroissante à partir de la route Sainte-Geneviève vers la rue Albani et,
 - en créant, pour ce faire, une nouvelle zone 6145-H-75 à même la zone 695-H-84 et en appliquant dans la zone 695-H-84 ainsi réduite le code de spécifications 64, au lieu du code de spécifications 84 qui s'y applique actuellement, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 3 ci-après illustré;
- de fractionner, dans le secteur Neufchâtel, la zone 695-H-84 située au Sud du boulevard Bastien, à l'Ouest de la rivière Du Berger, de façon à créer une zone permettant l'implantation d'usages appartenant aux groupes Habitations I, II, III et V, en bordure du boulevard Bastien, et en réservant la partie sud de la zone à l'implantation d'usages appartenant aux groupes Habitations I et II et,
 - en créant, pour ce faire, une nouvelle zone 6145-H-75 à même la zone 695-H-84 et en appliquant dans la zone 695-H-84 ainsi réduite le code de spécifications 64, au lieu du code de spécifications 84 qui s'y applique actuellement, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 3 ci-après illustré;
- de prohiber, dans le secteur Neufchâtel, l'implantation d'usages commerciaux et industriels, dans la zone 680-M-96 située au Sud de l'avenue Chauveau, à l'Est du boulevard Saint-Jacques et,
 - en appliquant, pour ce faire, dans la zone 680-M-96, le code de spécifications 83, au lieu du code de spécifications 96 qui s'y applique actuellement, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 4 ci-après illustré;
- de permettre, dans le secteur Les Saules, entre les rues Dumouchel et Faribault, l'implantation de bâtiments isolés de deux (2) logements ainsi que d'habitations jumelées et,
 - en créant pour ce faire, une nouvelle zone 45, un nouveau code de spécifications 62.1 et une nouvelle zone 468-H-62.1 à même la zone 451-H-62, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 5 ci-après illustré;
- de fixer à quarante (40) mètres, dans le secteur Charlesbourg-Ouest, la marge de recul avant dans la zone 720-H-76 située du côté Sud du boulevard Saint-Joseph, à l'Ouest de la rue Léo-Lessard, et,
 - en créant, pour ce faire, un nouveau code de spécifications 73.1 et de l'appliquer dans la zone 720-H-76, au lieu du code de spécifications 76 qui s'y applique actuellement, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 6 ci-après illustré.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement en s'adressant au bureau du Greffier de la Ville, 2, rue Desjardins, chambre 216. Prière de noter que le Bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.



Le Greffier adjoint de la Ville
Pierre Angers, avocat

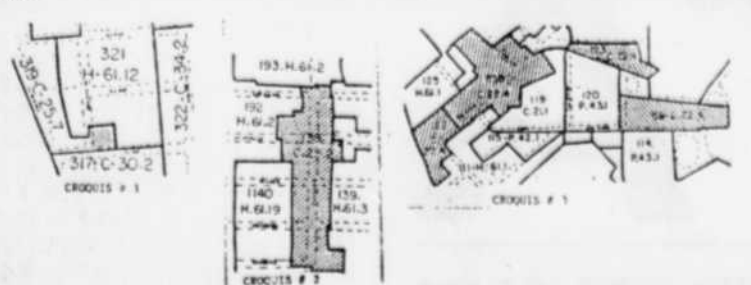
Québec, 14 juillet 1987

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que lors d'une séance tenue le 13 juillet 1987, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté en première lecture le projet de règlement 3294 Modifiant le règlement 2474 "Concernant l'urbanisme dans les districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou", dans le but:

- de permettre, dans le secteur Limoilou, l'implantation d'usages commerciaux dans une partie de la zone 321-H-61.12 située du côté Nord-Est de l'intersection de la 4e rue et de la 2e avenue et,
 - en agrandissant, pour ce faire, la zone 319-C-25.7 à même la zone 321-H-61.12, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 1 ci-après illustré;
- de permettre, dans la zone 138-C-25.2 située de part et d'autre de l'avenue Cartier, entre la rue Crémazie et la rue Saunders, l'implantation d'usages commerciaux à l'étage des bâtiments pourvu que les logements existant à l'étage soient protégés et,
 - en modifiant, pour ce faire, le code de spécifications 25.2 en y indiquant que le commerce est autorisé au sous-sol, au rez-de-chaussée et à l'étage des bâtiments, et en spécifiant que l'article 10.8 - Habitation protégée s'applique dans les zones dans lesquelles ce code de spécifications s'applique, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 2 ci-après illustré;
- de permettre, dans le Vieux Québec, dans certaines zones commerciales situées le long de la rue Saint-Jean, de la Côte de la Fabrique, de la rue Buade et de la rue Sainte-Anne, l'implantation, sous certaines conditions, de commerces à l'étage des bâtiments et,
 - en modifiant, pour ce faire, l'article 10.8 - Habitation protégée et en appliquant le code de spécifications 22.4 dans les zones 118-C-22.1, 122-C-22.1 et 123-C-22.1, au lieu du code de spécifications 22.1 qui s'y applique actuellement, le tout tel que démontré sur le croquis numéro 3 ci-après illustré.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement en s'adressant au bureau du Greffier de la Ville, 2, rue Desjardins, chambre 216. Prière de noter que le Bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.



Le Greffier adjoint de la Ville
Pierre Angers, avocat

Québec, le 14 juillet 1987



Articles de sport à liquider en vitesse!

Économisez jusqu'à 50%



A. Matelas pneumatique

Modèle simple avec oreiller de 3" pour plus de confort. Notre prix 24.99

B. Lit de camp à enrouler

Mes. 180 cm x 60 cm

Notre prix 19.99

11.99 ch.



A. Sac de couchage "Ogunquit"

Intérieur en Dacron II. 34 x 78". 1-1/2 lb. No. 1000. Notre prix 49.99

B. Sac de couchage "Le Pêcheur"

34 x 76". En polyester 3 lb. No. 5. Notre prix 54.99

Tente "Cabine" 12' x 9' 6"

Solde 79.99 ch.

1/2 PRIX!



Solde 21.99 ch.

Ensemble de camping 2 pces

Glacière de 28L avec couvercle hermétique & cruche "Leggy" de 4.75 L. Notre prix 34.99

A. Sac à dos pratique 2 en 1

A. Solde 32.49 ch.

Notre prix 64.99

B. Sac à dos en nylon

Cris & jaune. Notre prix 9.99

5.99 ch.

C. Sac isolant

En nylon durable. Notre prix 12.99

9.99 ch.



Économisez jusqu'à 40%



Solde 15.99 ch.

Moulinet de lancer léger

Choix de gaucher ou droitier. No. 1160, 1140. Notre prix 24.99



Solde 19.99 ch.

Canne de lancer léger

En graphite avec guides en céramique. No. TS-113. Notre prix 29.99



Solde 39.99 ch.

Moulinet de lancer léger

Roulement à billes en acier inoxydable. No. SSC-300. Notre prix 49.99



Solde 29.99 ch.

Ensembles de pêche

Ensemble de lancer à l'appât 5-1/2' ou de lancer léger 6-1/2'. Notre prix 49.99

Économisez jusqu'à 30%



Modèle pour garçons et filles. Roue d'entraînement incluses. No. 6169 & 7169. Notre prix 94.99



Support arrière de bicyclettes. Retient 2 bicyclettes et s'adapte à la plupart des voitures. Notre prix 34.99



Bicyclette 16" (non illus.) 64.99 ch. Bicyclette 20" (non illus.) 69.99 ch.



Avec dérailleur Falcon. Roue 24" cadre 18" pour garçons, cadre 16" pour filles. Roues 27" cadre 21" ou 25" pour hommes, cadre 19" pour femmes. Notre prix 99.99



Dérailleur Falcon. Pneus à flancs gommés. Roue 27" cadre 19" pour femmes, cadre 21" ou 25" pour hommes. No. 1819L, 1821 & 1823. Notre prix 139.99

Centre commercial
Place Laurier
2700, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

Centre commercial
Place Fleur de Lys
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

Merci Canada! Grâce à vous, Toyota est en tête

Le mois dernier, vous avez acheté plus de Toyota que toutes autres marques de voitures et camionnettes importées au Canada. Nous sommes en tête parce que Toyota offre le genre de qualité que les Canadiens exigent:

- En 5 ans, Toyota a mérité 4 "distinctions de fiabilité de la CAA".
- Les Toyota demeurent parmi les voitures les moins chères à entretenir et à réparer de toute l'industrie.*
- En 1987, la Camry fut proclamée "la meilleure berline importée" par l'Association des journalistes canadiens de l'automobile.
- La Cressida a été désignée comme la voiture qui occasionne le moins de problèmes.**

Ce ne sont que quelques-unes des raisons qui ont fait de Toyota le leader de l'industrie en terme de qualité. Merci de votre confiance constante envers Toyota et encore merci de nous avoir placé en tête.

*Sondage indépendant effectué par DesRosiers Automotive Research Inc. basé sur les données recueillies par la CAA.

**D'après un sondage effectué sur les problèmes affectant la voiture durant les 90 jours suivant l'achat. J.D. Power & Associates recherche de qualité sur les nouvelles voitures 1987.

TOYOTA

QUI POURRAIT EN DEMANDER PLUS!